

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 94 . JANVIER 2018

DOSSIER

Le logement dans l'Ain : état des lieux

(p. 35 à 45)

INTERVIEW

Laurent Willeman, directeur de la DDCS / p. 6

TABLE RONDE

Comment travailler ensemble
à l'intégration des migrants / p. 11

REPORTAGE

Le Rep'R lance ses ateliers
du « faire ensemble » / p. 46



2^e édition

PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ DANS L'AIN

l'étude désormais disponible

PROCUREZ-VOUS L'ETUDE

dès maintenant

au format numérique **10 €**
ou papier **15 €**

Contact :
josepha.bouget@alfa3a.org



80 pages
dédiées à l'évolution de la
pauvreté et de la précarité
dans l'Ain

pour accompagner les acteurs sociaux
dans la mise en œuvre d'actions adaptées.

De la réflexion à l'action :
les suites de l'étude
sur www.interaction01.info

Etude menée en partenariat avec





N° 94 • JANVIER 2018



Entre nous
Partenariat inter-organismes
Du pratico-pratique pour agir ensemble /

→ p. 14



Le trimestre
en images /

→ p. 4-5



Dossier
Le logement dans
l'Ain, état des lieux /

→ p. 35-45



Interview
Laurent Willeman,
directeur de la DDCS /

→ p. 6-8



Portrait
Jean-Paul Peulet
cofondateur de Bresse
énergies citoyennes /

→ p. 10



Reportage
Le Rep'R lance ses ateliers
du faire ensemble /

→ p. 46-47



Table ronde
Comment travailler ensemble
à l'intégration des migrants ? /

→ p. 11-13



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, Alfa3a, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain.
Directeur de la publication : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Agnès Bureau, Christophe Milazzo, Annick Puvilland.
Réalisation : Abscisse Communication - 27, rue des Bons-Enfants 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 44 44. **Illustration Une et Dossier** : Anne-Isabelle Ginisti -
Impression : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

www.interaction01.info

Contacts : AG : alain.gilbert@interaction01.info
Rédaction : redaction@interaction01.info

AP : annick.puvilland@interaction01.info

ÉRIC PROST (UDAF) NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CAF DE L'AIN

→ La Caisse d'allocations familiales de l'Ain vient d'installer son nouveau conseil d'administration et d'élire son président, Éric Prost, représentant de l'UDAF de l'Ain, pour une mandature de quatre ans. Il succède à Robert Fontaine. Il assurera l'animation du conseil d'administration et représentera la Caisse conjointement avec la direction. Il sera assisté de Jacqueline Bernard (MEDEF), 1^{re} vice-présidente, Denise Valençon (FO), 2^e vice-présidente, Christian Lucchini (CGT), 3^e vice-président. Le CA se compose de 24 membres (40 % de femmes et 60 % d'hommes), dont 42 % exercent un premier mandat. ●

ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE

→ Réalisé par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), le nouveau guide «La famille Tout-Écran» répond à de multiples questions des parents et des professionnels sur comment accompagner les enfants de tous âges dans leur usage du numérique. À télécharger sur le site Internet du Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles (SDAESF) de l'Ain. ●



<https://www.sdaesf01.fr/famille-ecran-guide-pratique-conseils-education-aux-medias-a-linformation-clemi/>

PRÉVENIR LA GRIPPE

→ La MSA Ain-Rhône rappelle que la liste des pharmaciens habilités à vacciner contre la grippe est disponible sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. ●

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
Service Prévention de la MSA : 04 74 45 98 86

7 BIS CHEMIN DE TRAVERSE

→ La 8^e édition des « 7 bis Chemin de Traversé », festival pluridisciplinaire associant artistes amateurs et professionnels, lieux culturels et lieux d'accueil de personnes handicapées ou en difficultés, a lieu du 28 mars au 7 avril, à Bourg-en-Bresse. Au programme : créations, concerts, ateliers, exposition Arts Bis... ●

www.resonancecontemporaine.org



PASS'AGRI

→ Exploitant, employeur ou salarié agricole, tous peuvent être confrontés à des difficultés. Le guide en ligne Pass'Agri informe sur toutes les aides de la MSA et les contacts pour en bénéficier : dispositifs financiers, soutiens, nouveaux droits, évolutions professionnelles... ●

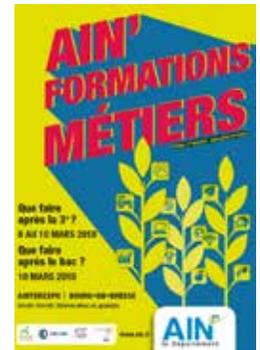
www.msa01-69.fr/pass-agri



AIN'FORMATIONS MÉTIERS

→ Les 17^{es} rencontres Ain'formations métiers ont lieu du 8 au 10 mars 2018, à Ainterexpo, Bourg-en-Bresse. En amont, de novembre à février, huit tables rondes sont organisées dans les collèges, pour les 4^e/3^e et les parents, avec témoignages de jeunes en formation, présentation des filières qui recrutent dans l'Ain - dont, à l'honneur cette année, agriculture et vivant -, temps d'échanges... ●

www.ain.fr



ILS PARTENT ILS ARRIVENT

MSA AIN-RHÔNE

→ Nathalie Moore a succédé en novembre à Joëlle Raynaud au poste de sous-directeur en charge de la Direction des territoires et des politiques sociales et familiales à la MSA Ain-Rhône. ●



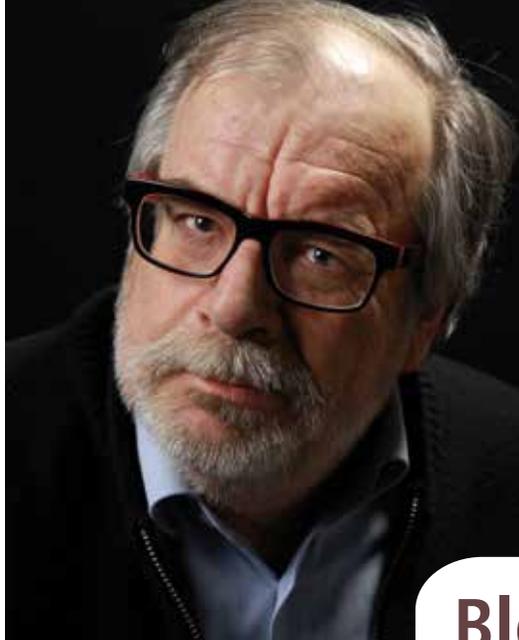
WWW.AIN.FR

Plus simple et rapide

→ Design épuré, moteur de recherche performant, navigation plus intuitive : le site Internet du Département a fait peau neuve. Une refonte en profondeur, basée sur une analyse des usages et attentes des internautes. En ligne depuis octobre, il offre un accès simplifié, plus rapide et direct, à l'info recherchée, y compris via une tablette ou un smartphone, à tout usager (habitants, professionnels, collectivités...). On y trouve tout sur les services départementaux, avec infos pratiques et contacts précis, sur les politiques départementales et le suivi des projets, sur les dispositifs d'aide, mais aussi des offres d'emploi, des idées de sorties dans l'Ain, les horaires des cars... ●



→ Dès la page d'accueil, quatre entrées principales facilitent la navigation : services et infos pratiques, professionnels et collectivités, le Conseil départemental, que faire dans l'Ain.



Blouse blanche et bleu de travail

Passionnante la visite de l'usine de Bourg-en-Bresse proposée par la direction de Renault Trucks à l'occasion d'un événement médiatique qui lui a permis de prouver son attachement au bassin économique où elle est née en 1964.

Le site de l'avenue Amédée-Mercier, ce sont quatre lignes de montage (on n'utilise pas le mot « chaîne » qui renvoie trop à Boulogne-Billancourt). Au départ, deux longerons en métal, percés de trous; à l'arrivée, un camion rutilant et rugissant. Un miracle qui tient en quelques centaines de mètres d'une densité impressionnante.

L'usine de Bourg a changé de planète depuis qu'elle a intégré le groupe suédois Volvo Trucks. Rien à voir avec l'usine Berliet, puis Renault-Saviem, puis Renault VI d'autrefois ! 1 700 salariés, dont beaucoup d'intérimaires; des jeunes et des femmes en nombre, des équipes soudées, au geste précis; des machines à café et de petites salles de réunion open, en bordure de ligne, pour des réunions matinales de dix minutes où l'on décortique les problèmes; la recherche permanente du confort de travail, de la sécurité, de l'efficacité et forcément de la performance... Et surtout, surtout pas un camion standard, mais une multitude de modèles qui se suivent et ne se ressemblent pas. Avant, le véhicule s'adaptait à la chaîne; désormais la ligne s'adapte aux véhicules.

Mixité sociale, travail en réseau, esprit d'équipe, accompagnement personnalisé, contrôle qualité, enquête de satisfaction... J'avais ces images en tête lors de notre entretien avec la nouvelle direction de l'Adapei qui compte près de 1 500 salariés. Certaines des personnes handicapées qu'elle accueille ont travaillé en ESAT hors les murs au sein même de Renault Trucks Bourg !

Bien sûr qu'on ne produit pas du bien-être social comme on assemble des tracteurs routiers. Bien sûr qu'on ne confond pas le bleu de travail et la blouse blanche. Bien sûr qu'on ne mélange pas les affreux capitalistes suédois et les gentils humanistes français.

Le médico-social, ce n'est pas l'usine, mais on pourrait s'en inspirer pour le travail en équipe, les protocoles d'intervention, la recherche des solutions, l'adaptation au produit et la satisfaction de la clientèle et des financeurs. Sans oublier les référentiels métiers et même, le bugne à bugne syndical.

C'est sur le professionnalisme de ses équipes que compte s'appuyer la nouvelle gouvernance de l'Adapei pour relancer une machine grippée. La deuxième entreprise de l'Ain (en nombre de salariés) aurait tout intérêt pour se mettre en ligne à se rapprocher du premier site industriel de l'Ain (en poids économique), un site que les Suédois, experts en social-démocratie, citent désormais en exemple.

Alain Gilbert

Directeur de la Rédaction

FLASH

Le trimestre en im

→ Bravo aux coureurs de l'APF et du Prado



Courir ensemble, dans un élan solidaire, pour échanger au-delà des différences : c'est la belle aventure humaine qu'ont vécue, le 8 octobre, à Marseille, des jeunes du foyer du Prado et des personnes handicapées accompagnées par l'APF. Avec les professionnels des deux structures, éducateurs et accompagnants, ils avaient activement préparé leur participation à la 33^e course d'intégration Algernon, via des rencontres et entraînements communs à Bouvent en juin, juillet et septembre. Ils se sont ensuite retrouvés en novembre pour la remise de médailles. Une initiative inter-publics, à reconduire.*

* Le Prado accompagne des jeunes en difficulté, de 14 à 21 ans, dans le cadre de la Protection de l'enfance.

→ Décapante « philo foraine »



Philosophe volontiers iconoclaste, itinérant et décapant, Alain Guyard a convié avec brio le public à s'interroger sur la question de l'autre, avec Descartes, Rousseau et Hegel. Ambiance café-théâtre, ton humoristique et débat sérieux pour ce dernier événement du 30^e anniversaire de Tremplin, le 23 novembre.



→ L'aide à la personne recrute

Premier bilan positif pour les cinq forums de recrutement dans les métiers de l'aide à la personne organisés par le Département, dans le cadre du Plan seniors, avec le CIBC de l'Ain, d'octobre à décembre, à Saint-Genis-Pouilly, Ambérieu-en-Bugey, Châtillon-sur-Chalaronne, Arbent et Saint-Denis-lès-Bourg. Un large public en quête d'emploi a ainsi pu rencontrer directement les employeurs publics et privés, les organismes d'orientation, d'information, et de formation. De trois à dix contacts positifs ont été enregistrés par stand. À suivre...

ages

→ Une page se tourne à Hauteville



→ Ricochets des quatre saisons

Recherche d'éléments dans la nature, expression vocale, écrite, picturale, création de bruitages, prises de son... Au fil de vertes promenades en Dombes, Bresse ou Bugey, avec Alexandra Santander et Didier Boyat, et d'ateliers avec les éducateurs, des personnes accompagnées par le Service d'accueil de jour de l'APAJH de Meximieux ont élaboré les matériaux de quatre poèmes audiovisuels, mis en forme par les deux artistes de Sueno en la Fabrica. Grande était l'émotion dans la salle de cinéma L'Horloge, le 4 décembre, où participants, parents et personnel étaient réunis pour la projection de ces « Ricochets » des quatre saisons, teintés de sérénité.

Après deux ans de travaux pilotés par Bourg Habitat, le nouvel IME des PEP 01 à Hauteville a été inauguré le 9 novembre. Oublié La Savoie, ancien sanatorium isolé, démesuré et inadapté ! La nouvelle structure, baptisée Dinamo Pro, est ancrée dans son époque et son territoire. Au-delà des locaux, plébiscités par les jeunes, le déménagement est l'occasion de valoriser un projet global d'accueil tendant vers l'autonomie, l'inclusion et la bienveillance. Il offre une large palette de prestations : hébergement complet ou séquentiel, accueil de jour, classes externalisées, ateliers professionnels adaptés en CFA, service ambulatoire et appartements en ville.



En octobre 2016, une dizaine de résidents du foyer de Domagne avaient participé à une séance photo au Monastère royal de Brou dans le cadre de la série De Anima Lapidum (l'âme des pierres) d'Estelle Lagarde. Après une phase de préparation avec les éducateurs, ils avaient posé en costume blanc d'époque avec d'autres figurants. Un an et une exposition au Monastère plus tard, l'artiste est revenue offrir une photo aux résidents qui l'ont remerciée en préparant un slam, témoignant de l'impact de cette expérience concrète d'insertion par la culture.

→ Rencontrer l'art, rencontrer l'autre



Laurent Willeman,
directeur départemental de la Cohésion sociale (DDCS) :

« L'égalité s'impose à nous comme une exigence. »

IL A TRÈS VITE PRIS LES MANETTES DE LA DDCS POUR REMPLACER CORINNE GAUTHERIN. UN POSTE CLÉ, DEUX STYLES, MAIS UNE CONCEPTION PROCHE DU SERVICE PUBLIC ET DU TRAVAIL EN ÉQUIPE. LAURENT WILLEMAN EST UN PATRON POST-RGPP : IL ASSUME ET DÉFEND LA NOUVELLE MANIÈRE D'ÊTRE D'UN ÉTAT PASSÉ À LA PAILLE DE FER DES RÉFORMES ET RESTRICTIONS. UNE LEÇON DE RÉALISME, UN DISCOURS DE LA MÉTHODE AUSSI POUR CET HISTORIEN DE FORMATION QUI S'OBLIGE À PRENDRE DU RECUL.

Vous plaisez-vous dans l'Ain au point de vouloir y rester ?

Venir dans l'Ain a été un tournant professionnel : plus j'avance dans ma carrière et plus je descends dans les échelons territoriaux. J'ai commencé dans l'administration centrale où je pilotais la formation des travailleurs sociaux, ce qui m'a permis de m'intéresser aux référentiels métiers. J'ai quitté Paris le jour où l'on m'a présenté les services déconcentrés de l'État comme des lieux de partenariat et de collégialité. À Lyon, j'ai formé des cadres de l'État dans un établissement public. Après sept années en DRAC puis auprès du préfet de Région, je descends encore d'un échelon. J'ai besoin de concret, d'opérationnel. L'aboutissement de ma carrière sera dans un CCAS !

L'Ain : urbain ou rural ?

L'Ain est méconnu, surtout des Lyonnais qui le réduisent à

la Bresse. J'ai été sidéré par l'ampleur du territoire, par ses richesses, par cette absence de centralité trop forte qui fausse tout. 40 000 habitants à Bourg, 632 000 dans le département : hors du chef-lieu, il y a de la place pour les autres villes.

Vous êtes un fonctionnaire qui a la bougeotte.

J'ai parcouru 25 000 kilomètres en dix mois. C'est le métier qui veut ça. L'État est attendu, il faut donc qu'il soit représenté. J'assiste aux comités de pilotage des sept contrats de ville ; j'essaie de visiter tous les lieux d'hébergement, en lien avec les élus et les opérateurs. Quand l'État commande, il doit assurer le service après-vente.

Avez-vous encore des agents pour le SAV ?

La fonction publique a changé. Pour assumer ses missions – Jeunesse et sports, le logement, la politique de la Ville, et j'en

passé – la DDCS dispose aujourd’hui de 49 agents qui sont bien occupés, croyez-moi. L’effectif a besoin d’être stabilisé.

Parce qu’il y a risque d’un nouveau tour de vis ?

La France a pris des engagements européens pour réduire ses dépenses publiques. Ils seront mis en œuvre dans le programme Action publique 2022. Nous aurons du mal, à la DDCS, à descendre en dessous de 50 agents. En tout cas ce n’est pas chez nous qu’il va falloir « gratter ». Les précédentes réductions d’effectif nous ont contraints à clarifier nos missions, à revoir méthodes et outils de travail pour éviter les « patinages ». N’y voyez pas qu’un tour de vis : les normes vont être simplifiées, la confiance accordée aux citoyens accrue, les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) invités à monter en puissance avec de nouveaux schémas de coopération. Depuis le 1^{er} janvier, ils peuvent prendre des compétences dans des champs qui intéressent directement la DDCS : le logement, la politique de la ville. Le rôle de l’État sera de mettre du liant.

“ Nous aurons du mal à descendre en dessous de 50 agents. ”

Finalement, vous êtes en train de nous expliquer que l’État s’est bien plus vite et bien mieux réformé que les collectivités territoriales.

Erreur que de croire que nous vivons dans un monde figé. On peut comprendre les réticences des élus, mais on ne peut ignorer les vertus du dialogue, de la concertation. Le nouveau découpage des contrats de ville, par exemple, a fait naître bien des incompréhensions. Nous avons pris notre temps, car nous sommes capables de patience ; nous nous sommes expliqués. Aujourd’hui, les maires ont compris l’intérêt de ces contrats et plus personne ne remet en cause le découpage, sauf ceux, et je les comprends, qui en ont été privés.

Il y a des réformes qui passent pour des fins du monde, comme la concentration des services de l’État.

Le regroupement de services en directions plus concentrées a été bénéfique à l’efficacité de l’État. Allez demander aux délégués aux droits des femmes ou à la politique de la ville, hier isolés en Préfecture, s’ils apprécient d’avoir été intégrés à la DDCS. Ils partagent aujourd’hui la force d’une équipe et des solutions pour reloger une femme battue ou résoudre un problème d’emploi dans un quartier. Ces regroupements ont conforté notre vocation interministérielle, y compris avec les autres services comme la DDT (pour le logement) ou la DIRECCTE (pour l’emploi), voire avec l’ARS, puisque nous sommes voisins d’étage.

Dites-vous encore « L’État c’est moi ! » ?

Y’a ka, faut qu’on ? L’État droit dans ses bottes ? Tout cela a beaucoup changé, même si le pouvoir régalien et l’autorité

du Préfet demeurent. Il ne faut pas toucher aux symboles de la République, ni aux juges, ni au Conseil constitutionnel... ils sont essentiels pour l’équilibre de la Nation. Prenez l’exemple de l’accès au logement : l’État est dans le faire, pas dans le contrôle pur et simple. En même temps, il exerce une vue globale et une autorité qui le placent en position de médiation et d’arbitrage, de synthèse. J’aime bien cette citation d’un général américain : *eyes on, hands off* c’est-à-dire « je regarde, mais j’y touche pas ».

Et pas dans les poches puisque l’État n’a plus d’argent ?

Il en a moins qu’avant, c’est vrai, pour certains secteurs. Pour d’autres, comme la politique de la ville, il s’est engagé à maintenir ses contributions pour cinq ans. Pour l’hébergement d’urgence, l’État met dans l’Ain presque 13 millions d’euros (sachant que l’ensemble de nos budgets se monte à 18 millions). Ce n’est pas rien ! La réduction des crédits nous oblige à aussi à affirmer nos priorités et à privilégier le partenariat : là où nous mettons un euro, nous demandons à nos partenaires d’en faire autant. Nous conditionnons, certes, mais si nous sentons que les esprits ne sont pas mûrs, nous mettons plus. C’est le cas de la lutte contre les violences faites aux femmes ou de la prévention de la délinquance. L’État ne passe jamais en force.

Heureusement qu’il est là pour diriger l’orchestre ?

De la gendarmerie au Conseil départemental, en passant par les CCAS, les associations de gestion ou militantes, la liste de nos partenaires est impressionnante. J’ajouterai la DRAC qui a repéré des zones culturelles blanches dans l’Ain.

Les rapports avec les acteurs sont-ils rugueux dans l’Ain ?

Dans l’Ain, c’est facile. D’accord, pas d’accord, on se parle, sans pour autant être dans le consensus mou. Avec les associations, on peut discuter, tout en tenant compte des divergences. Il y a des départements où l’échange est frontal !

“ La liste de nos partenaires est impressionnante. ”

Qu’est-ce qui fonde la notion de cohésion au sein de votre direction ?

En interne, nous menons une réflexion sur nos missions, nos valeurs, nos principes d’action ; une démarche fondée sur la qualité de vie au travail. Depuis nos premiers échanges, l’égalité s’impose à nous comme une exigence. Égalité de traitement, d’accès aux droits, de mobilité, de logement. Une égalité posée depuis longtemps en droits, mais qui a besoin d’être défendue en faits.

Le numérique en fait-il partie ?

C’est un mode de gestion qui s’impose aussi à nous puisque je dois rédiger un plan d’optimisation de nos outils de travail,

sachant que les agents passent les huit dixièmes de leur temps sur écran. Nous sommes à un tournant : le numérique, c'est une chance, un lien intéressant; plus personne n'a la nostalgie des guichets. Cela peut être une solution pour les publics éloignés dans le monde rural et une manière d'amortir l'effort demandé aux agents.

Avez-vous entendu les propositions faites par l'Atelier du Jeudi qui, dans la foulée des Rencontres d'Interaction Pauvreté/Précarité, cherchent des solutions pour gommer les obstacles à l'usage du numérique ?

Oui, et nous allons même les faire remonter au niveau national. Le numérique reste un formidable moyen d'accès aux Droits. Regardez les avantages qu'il apporte aux allocataires de la CAF : plus d'attente, plus de papier, un simulateur de droits et une attestation imprimée à une heure du matin ! La condition, c'est qu'il doit être accessible à tous, d'où la nécessité de maintenir un accueil pour les 20 % de personnes qui ne sont pas à l'aise, de multiplier les points d'accès comme les maisons de services au public. Les services fiscaux ont su depuis quinze ans faire monter le numérique en puissance, ce qui ne les empêche pas de tenir des permanences dans les galeries commerciales. C'est cela l'administration de demain ! Je vous signale au passage que le budget de fonctionnement de la DDCS – hors traitement des agents, bien sûr, mais avec les charges de gestion ! – est de 100 000 €. Autant dire quasiment rien...

La suppression des contrats aidés, c'est mal passé ?

J'ai d'emblée demandé beaucoup de vigilance, parce que les emplois aidés touchent un secteur névralgique : la vie associative. Avec nos collègues de la DIRECCTE et même de l'ARS, nous avons passé tous les contrats en revue. Nous avons un mandat : préserver l'urgence sociale, médico-sociale et éducative. C'est-à-dire que, contrat par contrat, nous avons préservé les emplois en prise directe avec les publics précarisés. Une directive nous a ensuite demandé d'être particulièrement vigilants à l'égard des habitants et des associations situés dans les quartiers prioritaires. Trente pour cent des emplois sont concernés. Tous ont été maintenus. Pour le reste, je sais que nous n'avons pas fait que des heureux.



Pas heureux non plus le Conseil départemental au sujet des MNA : il estime que la question des mineurs non accompagnés doit être traitée au niveau national.

... et qu'ils arrivent en trop grand nombre dans l'Ain. La question est épineuse : il y a ceux qui arrivent spontanément et ceux qui

sont placés par la cellule nationale. Je ne vais pas dire que ça n'a pas d'impact sur les structures et sur les enfants de l'Ain en difficultés qu'elles ne peuvent pas accueillir ni nier qu'il est difficile de trouver des places d'hébergement. Nous sommes attentifs. L'intérêt de tout le monde est de partir de la situation des personnes et de trouver des solutions. Le Premier ministre a promis que l'État allait s'investir dans l'hébergement d'urgence des MNA et prendre en charge, au titre de la demande d'asile, les mineurs reconnus « majeurs ». Les autres resteront à la charge des Conseils départementaux.

Vous n'aimez pas le mot migrant ?

Il appartient au vocabulaire des journalistes et je regrette qu'on l'utilise pour intituler certains plans. C'est un mot trop connoté qui ne veut rien dire. Il y a des demandeurs d'asile, point ! Ce que nous vivons en ce moment en matière de flux migratoire – qui se stabilise d'ailleurs, certes à un niveau élevé –, n'est rien par rapport aux années 1990, lors de la guerre en Yougoslavie, par exemple.

“
Mettre à l'abri,
c'est le sens même
du travail social.”

Nous n'avons pas parlé du logement d'urgence.

C'est un vrai souci. Nous y répondons en permanence au point qu'il consomme beaucoup de nos énergies et de notre temps. 90 % de nos moyens ! Nous manquons de temps pour nous occuper de l'intermédiation locative, du développement des résidences sociales ou des pensions de famille. Nous avons des dispositifs qui fonctionnent bien, qui permettent de mettre à l'abri et d'accompagner vers le logement et l'insertion. Il faut les préserver. Je vous assure que toutes les personnes accueillies en CHRS dans l'Ain sont en capacité de s'insérer, alors qu'ailleurs, il y a des déboutés de l'asile. Mettre à l'abri, c'est le sens même du travail social, mais on ne peut le ramener qu'à ça, qu'à des taux d'occupation ou de présence indue. L'objectif c'est l'insertion !

Vous êtes encore bien jeune...

Oui, j'ai 42 ans, mais ma formation d'historien m'a enseigné la longueur du temps, la prudence face à l'urgence brûlante. Gilles Deleuze disait qu'il faut résister au présent et un préfet de région n'a cessé de me répéter qu'il fallait prendre du recul pour s'apercevoir que d'autres, avant nous, avaient fait et que nous saurons donc faire. Dépasionner, c'est déjà entrer dans l'approche de la personne.

Propos recueillis par Alain Gilbert

LE TRAVAIL ENGAGÉ DANS LE PREMIER ATELIER DU JEUDI SE POURSUIT AVEC UN DEUXIÈME RENDEZ-VOUS, CETTE FOIS SUR LE THÈME « LOGEMENT ET PRÉCARITÉ ». INSCRIPTIONS OUVERTES DÉBUT FÉVRIER.



PAUVRETÉ PRÉCARITÉ DANS L'AIN

Prochain Atelier du jeudi sur le logement

① • L'Atelier du jeudi d'octobre 2017 sur le numérique

Quarante participants comme prévu, des échanges vifs et nourris, une liste de propositions soumises au comité de pilotage : bilan positif du premier atelier ! On en tire les enseignements pour améliorer la formule pour le suivant (horaires allongés, vraie pause casse-croûte, temps d'échange en sous-groupes).

② • Les propositions qui vont être expérimentées ou mises en œuvre

- **Préciser le cadre légal en terme de responsabilité et de confidentialité** pour les professionnels et les bénévoles amenés à intervenir sur le compte privé d'une tierce personne : un petit groupe y travaille.

- **Répertoire des lieux et services** existants dans l'Ain : il recensera les lieux permettant l'accès à Internet ou à un ordinateur, les formations, les financements mobilisables.

- **Amélioration et partage des formations** : la mutualisation des formations au numérique va être testée avec les organismes volontaires.

- **Abonnement Internet à petit prix** dans les logements sociaux : c'est à l'étude, en suivant notamment la piste d'une offre à très bas coût mise en œuvre chez un bailleur social de Bretagne.

- **Partage de bons plans** : mieux faire connaître les initiatives des uns et des autres, les ressources et les bons plans que chacun a dénichés, c'était une demande claire de l'Atelier et donc un chantier ouvert par le comité de pilotage.

- **La DDCS a fait remonter aux services de l'État** les conclusions de l'Atelier, dans le cadre de la préparation d'Action publique 2022, le programme national d'amélioration de la qualité des services publics.

③ • L'Atelier du jeudi de mars 2018

Il aura lieu le jeudi 15 mars 2018, sur le thème du logement. Attention, inscriptions obligatoires (nombre de places limité). Plus d'infos sur le site Internet, contact par mail si vous avez une question.

www.interaction01.info/unsurdix

Un espace dédié au projet Un sur dix a été créé sur le site du magazine Interaction. Vous y trouverez :

- le compte-rendu détaillé de l'Atelier d'octobre sur le numérique
- le calendrier des Ateliers 2018
- des ressources documentaires locales et nationales
- des actualités
- les Rencontres d'Interaction de 2016.

N'hésitez pas à réagir et à nous proposer du contenu pour alimenter ce site.

→ Contact

unsurdix@interaction01.info

ou Agnès Bureau
06 80 68 67 37.



JEAN-PAUL PEULET, COFONDATEUR DE BRESSE ÉNERGIES CITOYENNES

« Se mobiliser ensemble pour faire avancer les choses »

IL A TOUJOURS ŒUVRÉ POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL EN FRANCE. UN ENGAGEMENT MILITANT QU'IL POURSUIT AUJOURD'HUI POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

→ « La transition énergétique ne peut pas se faire que via les sphères technocratiques, il faut que les citoyens s'en mêlent » souligne Jean-Paul Peulet.

À l'aube de la retraite, il s'est accordé avec son épouse un « tour du monde » de trois mois, des côtes américaines jusqu'en Afrique du Sud, via la Chine, le Japon et l'Australie. Pas du style farniente sur la plage, mais plutôt avec ce regard vif sur les questions sociales, sociétales et environnementales, qui l'a toujours conduit à s'engager activement pour un monde meilleur.

Tant au travail qu'en dehors, Jean-Paul Peulet agit avec conviction. Jeune électrotechnicien dans l'industrie puis formateur, il s'est investi rapidement et à fond dans le syndicalisme, au niveau local puis national : « Avoir une activité professionnelle, c'est aussi porter un regard sur les conditions d'exercice de cette activité. »

Secrétaire général de la CFDT de l'Ain de 1983 à 1995, il a collaboré ensuite activement à l'amélioration des conditions de travail en France, au siège syndical, et aussi au sein d'Aravis et à l'ANACT* : « J'ai terminé en m'occupant, aux affaires européennes, de la prise en compte de la pénibilité du travail dans les conditions de l'allongement des carrières. »

Des engagements multiples et éclectiques

Professionnels ou bénévoles, ses engagements multiples et éclectiques l'ont menée à œuvrer entre autres à la négociation intersyndicale pour l'accord de septembre 2000 sur la prévention des risques professionnels, à lancer une formation européenne pour les acteurs sociaux (gouvernementaux, patronaux, syndicaux), à participer au Conseil économique et social régional, à préserver la Bresse d'un projet d'enfouissement des déchets nucléaires et à promouvoir ses échanges internationaux, à entrer au conseil d'administration de l'ADAPA, d'Hélianthe (aujourd'hui, ALEC 01, Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain), à convaincre en 2004 la Région – en tant que président de l'association des usagers de la ligne TER Bourg-Lyon

– de la nécessité de moderniser cette voie ferroviaire de la Dombes. « Faire le trajet quotidien en voiture était une hérésie ! Mais le train fonctionnait très mal. Les gens se sont mobilisés pour faire avancer les choses. »

Un intérêt public collectif

Se mobiliser et agir ensemble dans l'intérêt de tous les habitants, sans attendre le bon vouloir et pouvoir des élus, c'est l'affaire de tous. Jean-Paul Peulet en est convaincu. Agir ensemble pour contribuer, de manière concrète et locale, à la production d'énergies renouvelables, non polluantes, c'est ce que propose la nouvelle association Bresse Énergies Citoyennes, qu'il s'est tout naturellement engagé à cofonder et promouvoir. Le principe est simple : permettre de financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics (équipements sportifs, salles des fêtes...). Chacun peut participer, à tout âge. Comment ? En devenant actionnaire de la SAS (société par actions simplifiée) créée à cet effet : « On ne demande pas de dons. La part adulte est fixée à 100 €, la part enfant à 50 €. C'est un placement non spéculatif, au taux du livret A. Chaque actionnaire a le même droit de vote, quel que soit son nombre de parts. » La formule du financement participatif a déjà fait ses preuves ailleurs. Mais son objectif ici, axé ici sur un intérêt collectif public, est novateur. Il est mobilisateur : l'objectif initial de « lever 50 000 € d'investissements citoyens, pour créer huit installations, sur quatre premières communes », est largement dépassé. Sur le terrain, la transition énergétique débutera à Confrançon, au printemps. Elle se poursuivra à Bourg-en-Bresse, Saint-Denis et Étrez. ●

A.P.

* Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail



Comment travailler ensemble à l'intégration des migrants ?

→ Philippe Beuzelin, secrétaire général de la préfecture de l'Ain : « Dans l'Ain, les choses se mettent en place de façon plutôt harmonieuse. On a réussi à mettre en ordre de marche les acteurs indispensables à l'intégration. »



Depuis 2015, deux millions de personnes sont arrivées en Europe. Un afflux auquel les structures existantes n'étaient pas préparées. « *L'accueil des étrangers, de la phase répressive à l'intégration, est un de nos gros dossiers* » confie Philippe Beuzelin, secrétaire général de la préfecture de l'Ain. Pour lui, l'augmentation quantitative ne s'est pas traduite par une baisse de la qualité de l'accueil. « *L'urgence a renforcé et enrichi les équipes. Elle a créé de la passion pour ces sujets.* » Depuis les « *boat-people* », l'Ain dispose d'une longue expérience d'accueil des étrangers. « *Avant, chacun était un peu dans son coin* » explique Pierre Viré, directeur du CADA et du CPH Alfa3a de Miribel. « *Depuis deux ans, les demandes de réunions avec les partenaires abondent.* » Le nouveau contexte mondial s'accompagne d'une nouvelle perspective. « *Avant, l'intégration des réfugiés n'était pas une question primordiale par rapport à l'accueil des demandeurs d'asile* » décrit Audrey Tarantino, chargée de projets hébergement-logement au SGAR (Secrétariat général des affaires régionales). « *Récemment, l'accent est mis sur un accueil global.* » Un sentiment que Sandra Seguin-Nantas, coordinatrice des centres ressources illettrisme de l'association formation et ingénierie, retrouve au quotidien : « *Depuis 1994, j'ai toujours travaillé avec le terrain. Depuis deux ans, il y a une volonté marquée d'accompagner les populations qui arrivent.* »

Une démarche régionale

Historiquement lancée par la préfecture du Rhône, la Quinzaine de l'intégration valorise les parcours d'intégration et l'action des professionnels. Cette année, elle s'étend aux autres départements et, dans l'Ain, prend la forme d'une table ronde. Pour *Interaction*, participer, animer et résumer cette table ronde exceptionnelle était aussi une vraie chance. « *Elle paraît intéressante en terme de potentiel car, autour de la table, nous avons une bonne partie des acteurs de l'intégration* » résume Jean-François Fougnet, directeur adjoint de la DDCS. Il s'agit d'identifier les leviers d'intégration, de voir ce qui fonctionne et de le mettre en avant.

La table ronde n'est qu'une étape. À l'avenir, de nouvelles rencontres départementales, élargies à tous les acteurs de l'intégration, permettront d'approfondir certaines thématiques.

Depuis deux ans, les nouveaux arrivants ont toutes les raisons d'obtenir une protection. Résultat, le nombre de statutaires augmente et les dispositifs d'accueil risquent d'être rapidement saturés. Une situation exceptionnelle qui nécessite la mobilisation de tous les partenaires. Face à l'ampleur de la tâche, est-il possible de faire plus ? « *On a fait beaucoup. Ce qui fait la force et la fragilité du modèle français, c'est d'avoir choisi une intégration totale, exigeante, longue, ambitieuse et de qualité* » conclut Philippe Beuzelin. ● Ch.M.

Comme



→ Le 14 décembre, Philippe Beuzelin, secrétaire général de la préfecture de l'Ain, a remis à 55 personnes nouvellement naturalisées françaises, issues de 24 pays différents, résidant dans 22 communes de l'Ain, leurs décrets de naturalisation et déclarations de nationalité française par mariage, lors d'une cérémonie organisée dans les salons de la préfecture. Sur la photo, Koffi Adingra, habitant de Prévessin-Moëns depuis 1999.

Becher Alawa peut en témoigner : sans maîtrise de la langue, pas d'intégration. Syrien, il suit une scolarité bilingue puis étudie en France. « *Je n'ai jamais eu de mal à m'intégrer. Ma dualité de cultures m'ouvre des portes.* » Français depuis 25 ans, il repart en Syrie en 1986. Mais la guerre le contraint à s'installer à Oyonnax en 2015. Son message est simple : « *L'intégration, c'est deux choses : la culture et le travail.* » Arrivé du Kosovo il y a sept ans, Avdyl Kacija attache la même importance à ces deux piliers. « *Au début, c'était pas facile, comme pour chaque demandeur, mais j'ai bien été accompagné par le CADA. J'ai encore des difficultés à bien parler Français mais depuis 2013, j'ai un travail en CDI.* »

L'école, un maillon indispensable

Proche de sa communauté, Avdyl Kacija décrit un attachement à l'école. « *Les familles disent à leurs enfants d'aller à l'école. Beaucoup de parents apprennent grâce à eux.* » Depuis la loi de 2005, l'institution a fait du chemin. Autrefois regroupés dans des classes d'initiation, les enfants allophones sont aujourd'hui maintenus dans des classes ordinaires. Un enseignant certifié FLE (français langue étrangère) assure des temps d'apprentissage. Face aux besoins, la taille des dispositifs a augmenté d'un tiers. « *Le maître mot est le parcours scolaire* » résume Hervé Baud, inspecteur de l'Éducation nationale, en charge de la circonscription de la Côtère. « *L'accompagnement n'est pas toujours simple.*

À Miribel, les arrivées sont continues et deux tiers des élèves sont scolarisés six mois. C'est frustrant pour les enseignants qui s'investissent. « *Agir vite est la clef d'un apprentissage réussi. Quand on n'a pas de parcours de vie trop dur, les progrès sont très rapides* » note Hervé Baud. Les parents ne sont pas oubliés avec des dispositifs expliquant le fonctionnement de l'école.

La langue, un passeport pour la réussite

La maîtrise de la langue est cruciale pour l'emploi, les démarches administratives et l'accès au logement. Les parcours OFII et le CIR (Contrat d'intégration républicaine) prévoient déjà 250 heures de formation. « *Ce n'est pas suffisant* » tranche Audrey Tarantino. Une critique entendue au niveau gouvernemental : un nouveau plan devrait proposer jusqu'à 600 heures de formation. En l'état actuel, l'offre est insuffisante. « *Il faut tous être vigilants* » alerte Sandra Seguin-Nantas. « *Ce n'est pas une marche après l'autre, c'est tout en même temps. Comme il y a peu d'heures, plus il y aura de ressources sur les territoires, plus les personnes pourront aller là où elles ont besoin.* » Face au besoin de vocabulaire technique, Pôle Emploi a mis en place des formations FLE, notamment à Oyonnax. La situation n'a pas toujours été aussi difficile. Pierre Viré rappelle qu'entre 1976 et 2002, un centre de formation, lié au CPH, assurait 520 heures d'apprentissage du français. « *Ça marchait très bien et le personnel s'adaptait aux horaires. Ils sortaient plus près*



→ Christine Rat, chargée de l'accès aux droits et aux soins à la CPAM : « *L'assurance maladie peut être réactive dans les cas d'urgence.* »

→ Becher Alawa, chef d'entreprise originaire de Syrie : « *À chaque fois que je suis venu en France, toutes les barrières tombaient grâce à ma connaissance de la culture française.* »



→ Franck Cordovado, chargé de mission à la direction territoriale de Pôle Emploi : « *Avant, on voyait tout le monde tous les mois. Maintenant, on se concentre sur les 20 % les plus en difficulté.* »

→ Hervé Baud, inspecteur de l'Éducation nationale - La Côtère : « *La rupture dépend du niveau de langue : moins on parle une langue maternelle élaborée, plus le chemin sera long.* »



→ Carine Ballet, chargée de mission pour scolarisation des élèves allophones de l'Ain : « *Il faut sept ans pour atteindre le bilinguisme. L'Éducation nationale propose une année glissante. Ensuite, on étaye.* »

→ Audrey Tarantino, chargée de mission pour l'hébergement au SGAR : « *de la langue française, l'intégration est difficile.* »



Comment travailler ensemble à l'intégration des migrants ?

LOGEMENT, SANTÉ, LANGUE ET EMPLOI. À ÉCOUTER LES TÉMOIGNAGES DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS, LES INGRÉDIENTS D'UNE INTÉGRATION RÉUSSIE SONT AISÉMENT IDENTIFIABLES. POURTANT, LA RECETTE N'EST PAS TOUJOURS FACILE À RÉALISER.

du niveau B1 attendu par Pôle Emploi. Aujourd'hui, après l'OFII, ils ont le niveau A1. » Franck Cordovado, chargé de mission à la direction territoriale de Pôle Emploi, confirme : « On ne peut être mobilisés qu'à partir d'une certaine maîtrise de la langue. Le niveau A1 semble insuffisant. Il faut enchaîner sur du FLE plus professionnel. »

Le travail, un volet essentiel

« En Syrie, j'avais des entreprises familiales mais j'ai tout perdu. Quand je suis arrivé, j'ai vite voulu me remettre en selle » explique Becher Alawa. Pour répondre à la question du transfert des compétences, Pôle Emploi développe le recrutement par simulation, valorisant les habiletés techniques. L'établissement mise aussi sur le partenariat avec l'OFII pour un meilleur suivi. Au sein d'une agence, le correspondant OFII sera outillé et pourra construire des ateliers en fonction des niveaux de chacun.

Avdyl Kacija a aussi vécu ces limitations. En plus de Pôle Emploi, il s'appuyait sur l'intérim et ses connaissances. « Quand je voyais quelqu'un, que l'on prenait un café, je demandais, j'expliquais ma situation, que je cherchais un travail. »

Et la santé ?

La CPAM aussi est sensible à l'intégration. Mais, le

principal obstacle réside dans les délais. L'assurance maladie ne peut assimiler une personne qu'après son passage au guichet unique de la préfecture. Une étape qui, dans l'Ain, prend trente jours. « Cette période est compliquée si la personne a besoin de soins. Les PASS (Permanences d'accès aux soins et à la santé) sont la seule possibilité » développe Christine Rat, chargée de l'accès aux droits et aux soins.

Pour agir, la CPAM travaille avec le terrain. Un partenariat avec la Croix-Rouge porte sur des formations et des subventions destinées à l'équipe mobile. Pôle Emploi est associé pour faire connaître les démarches d'affiliation. « Certains dispositifs sont complexes, d'autres ne sont pas ou peu connus » concède Christine Rat. À cette réalité, s'ajoutent les difficultés de prise en charge des personnes présentant des problèmes psychologiques.

Pour réussir l'intégration, la recette doit être réalisée à plusieurs mains. Mais, pour les étrangers, l'idéal ne serait-il pas une prise en charge individuelle ? Loin d'une utopie, cette proposition rejoint le programme d'intégration régional des réfugiés, en place dans l'Ain depuis octobre, qui favorise la sortie des centres et réalise la connexion entre tous les partenaires pour individualiser l'accompagnement. ●

antino,
projets
/logement
Sans maîtrise
nçaise,
extrêmement



→ Pierre Viré, directeur du CADA-CPH Alfa3a de Miribel : « Le programme régional d'intégration des réfugiés jetterait les bases d'un accompagnement global mais individualisé. »



→ Bertrand de Foucault, directeur du pôle action sociale d'Alfa3a : « Il y a une volonté de bien faire les choses pour toutes les familles qui arrivent et veulent s'installer. »

→ Sandra Seguin-Nantas, centres ressources illettrisme Ain-Rhône-Loire : « Les parcours linguistiques nécessitent un travail d'articulation, de coordination et d'accompagnement. »



→ Jean-François Fougnet, directeur adjoint à la DDCS : « J'espère que la table ronde va se poursuivre avec des échanges au long cours qui permettront de développer ensemble ces dispositifs d'intégration. »

→ Avdyl Kacija, ancien demandeur d'asile originaire du Kosovo : « Je n'ai peut-être pas encore le niveau linguistique mais je me sens intégré. Mon objectif est d'être français. »



→ Le PIO réunit l'État, le Département, la Caf, la MSA, la CPAM, la CARSAT et Pôle Emploi.

Du pratico-pratique pour agir ensemble

EN PLACE DEPUIS PLUS DE DIX ANS, FORMALISÉ AUJOURD'HUI PAR UNE CONVENTION, LE PARTENARIAT INTER-ORGANISMES VISE À AGIR CONCRÈTEMENT POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'ACCÈS AUX DROITS DES HABITANTS DE L'AIN, NOTAMMENT LES PLUS FRAGILES.

Qu'est-ce que le PIO ?

Il est né en 2005, à l'initiative du Département, de la Caf, de la CPAM et de la MSA, pour mieux répondre, de manière coordonnée, à des besoins repérés en matière d'accueil et d'accès aux droits. Au fil du temps, la Carsat, Pôle Emploi et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) ont rejoint la démarche. Ce n'est pas juste un engagement institutionnel mais vraiment du pratico-pratique : expérimenter et mettre en place des actions concrètes, créer des liens entre les partenaires pour faciliter la résolution des problèmes.

Un des enjeux forts du PIO aujourd'hui est la lutte contre la fracture numérique. Il s'inscrit aussi dans le Schéma départemental d'accessibilité aux services publics (SDAASP) et le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté.

Comment fonctionne ce partenariat ?

Un comité de pilotage réunit les directeurs des organismes signataires au moins une fois par an et acte les décisions. Les partenaires se réunissent régulièrement en comité technique, pour organiser la mise en œuvre des actions, proposer des projets. L'offre de services de chaque partenaire évolue vite : ces temps de partage sont un atout pour mieux la connaître, se coordonner, pour anticiper les situations, éviter qu'un usager se trouve bloqué.

Il existe aussi deux comités de suivi locaux, mandatés pour expérimenter de nouvelles actions, à Oyonnax, pour le territoire de la MDS du Haut-Bugey, et Saint-Genis-Pouilly – la MDS du Pays de Gex allant jusqu'à Bellegarde – qui se réunissent deux fois par an.

Les liens directs entre les « référents dossiers complexes » de chaque partenaire permettent de débloquer des situations compliquées, de résoudre au plus vite une situation d'urgence, dans le respect des dispositifs bien sûr. S'ils ne permettent pas d'aller plus loin, le PIO peut faire remonter les difficultés de terrain auprès de l'État pour appuyer l'évolution des réglementations.

Quelles actions concrètes a fait naître ce PIO ?

En 2007, un premier guide numérique commun d'informations et d'orientation avait été mis en place.

Mais une des actions phares est l'expérimentation d'une animation d'un réseau d'écrivains publics bénévoles, pour qu'ils disposent d'outils communs, de formations, d'une charte... Elle avait été lancée dans le cadre de la démarche « Agir ensemble pour l'accès aux droits », menée par le CCAS de Bourg avec la Caf et le Département, et est aujourd'hui portée par le centre social de Saint-Denis-lès-Bourg. Son expérimentation est en cours aussi à Oyonnax.

On peut citer aussi l'accueil coordonné des acteurs sociaux sur la MDS du Haut-Bugey, le travail coordonné pour le développement des Maisons de services au public (MSAP) avec une vision commune sur les besoins des territoires.

Le partenariat peut impulser des démarches innovantes : il permet d'oser expérimenter. Des initiatives extérieures, qui visent à mieux faire connaître l'accès aux droits et le faciliter, peuvent l'intégrer.

De quels moyens dispose le PIO ?

Il ne nécessite pas forcément de moyens financiers supplémentaires : chaque partenaire mobilise les ressources humaines et matérielles nécessaires au fonctionnement des instances et à la réalisation des actions. L'expérimentation de l'animation du réseau d'écrivains publics bénévoles sur Bourg-en-Bresse, par exemple, a été financée par la Ville, le Département et la Caf.

Qu'apporte la convention qui vient d'être signée ?

Le partenariat fonctionne très bien, c'est précieux. La convention donne un cadre officiel pour poursuivre cet engagement à agir ensemble et l'inscrire dans un cadre commun, dans le respect du secret professionnel et des consignes préconisées par la CNIL*. ●

Propos recueillis par Annick Puvilland

* Commission nationale de l'informatique et des libertés

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 94 . JANVIER 2018



ALFA3A

Culture pour tous

Le Cahier partenaires



→ « Les axes d'action du groupe 120 d'Amnesty International sont divers tant au niveau des thématiques et des publics (peine de mort, torture, droits économiques, sociaux, culturels, réfugiés, femmes, enfants...) que des pays (France, Russie, Israël et territoires occupés, Afrique, Asie...) » rappelle Philippe Abel.

Amnesty International réunit plus de 7 millions de personnes – dont, en France, plus de 40 000, dans 400 structures militantes – qui se battent pour faire respecter, partout dans le monde, les droits de l'homme inscrits dans la Déclaration universelle de 1948. Amnesty International défend la liberté d'expression, combat les discriminations, protège les populations civiles dans les conflits armés et œuvre pour un véritable accès de tous à la justice.

Mouvement indépendant de tout gouvernement, tendance politique et religieuse, Amnesty International refuse toute subvention et ne vit que par le soutien financier de ses membres et donateurs.

Sa méthode consiste à enquêter sur les violations des droits humains pour obtenir des informations fiables, vérifiées et impartiales (plus de 100 chercheurs couvrant 150 pays), alerter l'opinion publique et les médias sur les actions des États, groupes armés et entreprises qui bafouent les droits humains, et agir par des campagnes afin de faire pression et d'obtenir des changements positifs.

Derrière ces actions, il y a des personnes, comme vous et moi, dont la dignité est niée. Exemples, lors de notre dernière campagne « 10 jours pour signer » : deux Palestiniens poursuivis pour avoir manifesté pacifiquement contre la colonisation, une Égyptienne arrêtée pour son engagement contre la disparition de son mari, un Tchadien condamné à la prison à perpétuité pour un message sur facebook, une Chinoise harcelée depuis vingt ans parce qu'elle se bat contre les expulsions forcées... Nous avons souvent des retours de ces personnes disant que nos interventions ont eu un grand impact dans leur vie et leur ont donné le courage de poursuivre leur combat.

La vingtaine de militants du groupe 120 de Bourg-en-Bresse agissent en écrivant des lettres, signant des pétitions, envoyant des messages de soutien, organisant des rassemblements, débats publics et séances d'éducation aux droits humains, et en s'adressant aux autorités, élus et médias locaux.

Le groupe se réunit un mercredi soir par mois, à l'AGLCA. Toute personne intéressée par la défense des droits humains est la bienvenue. Pour en savoir plus, nous contacter par mail : amnesty.bourgenbresse@laposte.net

Avec nos meilleurs vœux amnistiens pour un monde plus juste et plus humain en 2018. ●

Philippe Abel

Secrétaire du groupe 120 d'Amnesty International de Bourg-en-Bresse

Agir pour un monde plus juste en 2018

SOMMAIRE

- **ADMR** : l'AIDS accompagne les personnes vers l'emploi. / p. 18-19
- **Alfa3a** : Culture pour tous s'implante dans l'Ain. / p. 20-21
- **Orsac** : portraits de famille. / p. 22-23
- **Dynacité** lance un nouveau concept de résidence seniors. / p. 24-25
- **UDAF 01** : représenter, défendre et accompagner les familles. / p. 26-27
- **MSA** : la télémédecine arrive dans l'Ain. / p. 28-29
- **ADAPEI** : une nouvelle direction se met en place. / p. 30-31
- La **SEMCODA** a ouvert sa neuvième agence à Trévoux. / p. 32-33
- **Fiche action** : Les micro-crèches ont le vent en poupe. / p. 34

À LA UNE DE BOURG HABITAT

→ À Bâgé-la-Ville, après 18 mois de travaux, 19 pavillons neufs accueilleront prochainement leurs premiers locataires. D'une surface de 85 m², avec un étage, chaque logement bénéficie d'un garage et d'un jardin privatif. Au-delà des exigences de la réglementation thermique 2012, l'ensemble est labellisé Habitat & Environnement, et RT 2012 – 20 %.

→ À Etrez, la première pierre du futur Petit Bosquet a été posée en décembre. Proche des commerces et équipements publics, le lotissement comprendra 11 logements, du T2 au T4, dont 5 individuels groupés. ●



→ Les 11 logements du Petit Bosquet seront livrés à l'automne 2018. Coût global de l'opération : 1,5 M€.

GÉRONTOLOGIE

→ La 97^e Journée régionale de la Société Auvergne Rhône-Alpes de gérontologie (SARAG) aura lieu le jeudi 29 mars, à Romans-sur-Isère, autour du thème « La médecine de nos grands-mères est-elle dépassée ? ». ●

Tél. 04 78 62 55 85

<https://societe-gerontologie-ara.fr>

societe_rhone_alpes_gerontologie@yahoo.fr

DYNACITÉ DANS MA POCHE

→ Simple et gratuite, la nouvelle application « Dynacité dans ma poche », disponible sur mobile et tablette, permet aux locataires de suivre le traitement des demandes techniques, être alerté des interventions en cours, recevoir des notifications personnalisées liées au logement et au quartier, répondre aux formalités administratives. Objectifs : faciliter les échanges entre le bailleur et les locataires et améliorer le traitement des demandes. ●

MACIGOGNE.FR

→ Permettre aux demandeurs d'emploi de rapidement faire garder leur enfant de 0 à 3 ans* pour mener à bien leurs démarches : c'est le but du service MaCigogne.fr, créé par la CNAF et Pôle emploi.

Via le site Internet, le parent identifie les crèches, haltes-garderies et jardins d'enfants (hors crèches familiales et micro-crèches) disponibles près de chez lui et peut formuler trois demandes de réservation. Les établissements ont 72 h pour répondre. Une fois la demande acceptée, le parent est informé par mail et invité à joindre l'établissement.



Un onglet « Calculer le prix d'accueil » le redirige vers le simulateur du caf.fr pour évaluer le reste-à-charge. ●

* 4 ans si l'enfant n'est pas scolarisé

ACCÈS AUX SOINS

→ Près du quart des assurés sociaux ont déjà renoncé à des soins. Pour la CPAM, lutter contre ce phénomène est prioritaire. Un plan national a été lancé pour garantir l'accès aux soins et renforcer la connaissance des dispositifs existants en s'appuyant sur le terrain.

Dans l'Ain, la Croix-Rouge est un relais de proximité. « Cela permet d'aller vers les personnes les plus éloignées des soins, dans les endroits ruraux » explique Christine Boulin-Bardet, présidente de la CPAM de l'Ain. L'action est pensée pour tous les publics fragiles. « Pas seulement les personnes en complète exclusion mais celles qui ont une fragilité dans leur parcours de vie qui peut s'ajouter à une méconnaissance des droits et du système » précise Emmanuelle Cayado, sous-directrice.

La convention met à disposition de la CPAM les douze unités locales de la Croix-Rouge et l'antenne mobile médicalisée. Un circuit privilégié permet aux bénévoles de signaler à la CPAM les personnes en situation de non-ouverture de droit. En cas d'urgence, l'étude de la situation peut se faire en moins de 48 h. Les bénévoles insistent aussi sur la prévention et peuvent orienter vers les centres d'examen de santé de la CPAM.

Des sessions de formation sur les prestations, les droits et la santé sont organisées pour les bénévoles. La CPAM souhaite s'appuyer sur d'autres partenaires pour étendre l'action. ●

PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION

Agir ensemble pour le retour à l'emploi

État, Région, Département, Caf, MSA, CPAM, Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), Villes de Bourg-en-Bresse et Bellegarde : tous se sont unis pour élaborer, avec les professionnels et publics concernés, un Pacte territorial pour l'insertion (PTI), visant à agir ensemble, en cohérence et complémentarité, pour faciliter le retour à l'emploi des personnes, notamment les plus fragiles.

« La force de ce pacte, c'est l'union de toutes les forces » a souligné Muriel Luga Giraud, vice-présidente du Département, lors de la signature de ce premier PTI 2018-2021, le 18 décembre. Les engagements de chaque partenaire se déclinent en dix-actions concrètes, selon trois axes

prioritaires : lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle, promouvoir des parcours d'insertion individualisés et cohérents, proposer des parcours de formation et d'insertion en cohérence avec les réalités économiques du territoire. Exemples : renforcer l'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU-C, déployer le dispositif crèches à vocation d'insertion professionnelle, promouvoir la garantie jeune, renforcer le déploiement des clauses d'insertion... ●

→ Fruit d'une large concertation avec tous les acteurs de l'insertion et les publics concernés, le PTI se veut une feuille de route pertinente pour s'assurer de la cohérence et la bonne articulation des politiques publiques et des initiatives de chaque partenaire pour l'insertion et le retour à l'emploi.



« On apprend à reprendre confiance en »

STRUCTURE D'INSERTION, L'AIDS ACCOMPAGNE CHAQUE ANNÉE PLUS D'UNE CINQUANTAINES DE PERSONNES EN
FORMATION, ET LES MISSIONS CONFIEES PAR LES PARTICULIERS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, ADMINISTRATIONS

L'AIDS EN CHIFFRES*

- **53 salariés accompagnés en 2016 :**
 - 55 % d'hommes,
 - 36 % bénéficiaires des minima sociaux,
 - 38 % de niveau inférieur au CAP,
 - 44 % sans emploi depuis plus d'un an.
- **39 % des activités réalisées concernaient la manutention,**
 - 22 % le nettoyage de locaux,
 - 13 % le jardinage,
 - 11 % l'animation,
 - 9 % le ménage à domicile,
 - 6 % le portage de repas.
- **1 358 h de formations,** dont
 - 1 113 h DEAVS (diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale),
 - 175 h restauration,
 - 70 h employé libre-service.
- **50 % des bénéficiaires RSA accompagnés ont retrouvé un emploi.**

* Chiffres 2016.

Prendre soin d'un vivarium d'escargots pour un particulier, travailler au service production d'une entreprise, veiller à la propreté des installations du Jumping de Bourg, aider un déménagement... Les missions confiées à l'AIDS (Association intermédiaire domicile services) peuvent être des plus variées. Structure d'insertion née à l'initiative de l'ADMR de l'Ain en 1987, comme d'autres au sein du réseau des ADMR en France, pour offrir un complément de services, l'AIDS accompagne ainsi plus d'une cinquantaine de personnes par an vers le retour à l'emploi durable. « L'objectif est que la personne retrouve confiance en elle, développe des compétences, pour être autonome dans ses fonctions à venir. D'où l'importance de l'encadrement, qui apporte un soutien psychologique, une formation, un suivi. C'est le propre des associations, qui n'ont pas la même approche de la personne que des entreprises à but lucratif » souligne Jean-Pierre Lamétairie-Laissu, président de l'AIDS. Dirigée par un conseil d'administration, logée dans des locaux mis à disposition par la fédération départementale ADMR, l'AIDS renforce son équipe sur le plan administratif. « Nous recrutons une personne

qui secondera Sophie Daujat, conseillère technique. » Nul besoin d'être usager de l'ADMR pour faire appel à l'AIDS : le service est ouvert à tous, sur une large moitié ouest de l'Ain. En 2016, les activités effectuées pour des entreprises représentaient 28 % du chiffre d'affaires, pour des collectivités 27 %, des associations 21 %, des particuliers 19 %, un bailleur social 5 %. Les contrats vont de quelques heures à plusieurs mois.

Une remise en cause perpétuelle

Au final, l'association remplit les objectifs de placement à l'emploi à 100 % dans le délai imparti de 24 mois. Mais le métier est schizophrénique : l'AIDS a pour mission d'accompagner les salariés en insertion vers l'emploi pérenne mais si l'entreprise où il est mis à disposition l'embauche ensuite, l'association perd un client... « C'est une remise en cause perpétuelle. Le système fonctionne à double sens : d'un côté, nous devons chercher des missions, voir si elles sont en adéquation avec les compétences des personnes, pour y répondre, et de l'autre, recruter sans cesse de nouveaux salariés en insertion, voir quelles missions leur permettront d'être accompagnés, formés. » ● **A.P.**

→ L'équipe de l'AIDS réunit Hélène Morel, trésorière de l'association, Sophie Daujat, conseillère technique, Jean-Pierre Lamétairie-Laissu, président.



→ **AIDS, tél. 04 74 23 23 81 / 07 87 02 29 06**
domicile.services01@gmail.com
www.services-ain.com

soi »

MINES VERS L'EMPLOI, VIA DES ACTIONS DE SOUTIEN ET
INITIATIVES ET COLLECTIVITÉS LOCALES.

TÉMOIGNAGES

« Se sentir bien encadré aide à avancer »

Les parcours et profils des personnes accompagnées par l'AIDS sont très variés. Exemples parmi d'autres.

→ Le fil de la vie a conduit Michel Emery à travailler en imprimerie, usine, intérim, entreprise de déménagement... Il est aussi peintre, photographe freelance et concepteur graphique. Mais pas simple de vivre de sa créativité sans y allier un côté commercial...



À l'aube de la soixantaine, il débute un nouveau parcours via l'AIDS, qui lui confie diverses missions et valorise son savoir-faire artistique, en lui proposant d'effectuer un reportage photo sur des personnes âgées et d'illustrer son rapport d'activité 2016. « *Je suis en mouvement* » résume-t-il. Déjà d'autres commandes photo se profilent. ●

→ En poste depuis fin août dans une blanchisserie burgienne, Océanne Suchet a retrouvé goût à la vie. « *J'étais dans une situation compliquée. À l'AIDS, on m'a écoutée sans me juger. Je me suis sentie entourée, bien encadrée. Ça aide à avancer. On m'a fait confiance, j'en avais besoin pour mettre de l'ordre dans ma vie* » explique la jeune femme. Elle apprécie sa nouvelle activité : « *Je m'y sens bien, même si le travail est difficile. Il y a une bonne ambiance, on nous donne des responsabilités.* » Les contrats



mensuels se transformeront peut-être en CDI... ●

CLUB DE CHERCHEURS D'EMPLOI DE SAINT-TRIVIER-DE-COURTES

Chercher un emploi passe par l'échange et le partage

→ Lancé par l'AIDS, le club de chercheurs d'emploi de Saint-Trivier-de-Courtes, ouvert le lundi après-midi et jeudi matin, n'était pas réservé aux personnes en difficulté. « *C'est un lieu d'échanges, convivial, avec le café, des ordinateurs à disposition. J'aide chacun à chercher des offres, faire son CV... L'action passe beaucoup par l'échange entre les personnes, le partage des réseaux de connaissances, des infos. On organise des visites d'entreprise, des formations à l'informatique... Les personnes qui ont trouvé un emploi nous le disent - c'est la seule obligation -, c'est stimulant pour tous* », explique son animatrice, Nathalie Nevoret-Burtin. Hors permanences, des entretiens individuels complétaient l'action. D'avril à décembre 2016, 78 personnes ont fréquenté le club, 42 y ont trouvé une solu-

tion d'emploi. En 2017, plus d'une centaine y sont venues.

Le club a tissé des liens entre les gens et avec les associations et entreprises locales. En novembre, près d'une dizaine, de divers secteurs d'activité, ont rencontré le public lors d'un forum emploi ouvert à tous, organisé avec la Mission locale.

Initiative expérimentale, le club était financé jusqu'à fin 2017, à 50 % par le FSE, 40 % au titre de l'ex-communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes et 10 % par le Département. ●



→ Quand Nicolas Dodard, en quête d'emploi a poussé timidement la porte du club, des soucis de santé l'ayant obligé à quitter son emploi, il ne songeait pas à changer de métier. « *La première fois, je n'ai pas dit un mot !* » avoue-t-il. « *Moralement, le club fait du bien : on s'aperçoit qu'on n'est pas seul à chercher un travail, on échange des idées d'entreprises à contacter. On apprend à se présenter, à prendre confiance.* » Deux contrats temporaires plus tard, il est entré en formation de conducteur de ligne automatisée. Avis aux recruteurs : il aimerait travailler dans la plasturgie.

Le Département va continuer d'ap

QU'IL S'AGISSE DE SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL DANS LES ZONES TENDUES OU DE RÉNOVATION THERMIQUE DANS LE PARC PRIVÉ, LES AIDES À LA PIERRE CONTRIBUENT À PERSONNALISER LA POLITIQUE DU LOGEMENT. DANS L'AIN, DEPUIS 2006, L'ÉTAT DÉLÈGE CETTE COMPÉTENCE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL QUI A CHOISI DE L'ASSUMER. LE BILAN DE LA DEUXIÈME CONVENTION, SIGNÉE EN 2012, EST POSITIF. UNE TROISIÈME DÉLÉGATION VA ÊTRE ENGAGÉE POUR CINQ ANS. JEAN-YVES FLOCHON, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT, AUX AIDES AUX COMMUNES, À L'HABITAT, À LA RURALITÉ ET À L'AGRICULTURE, EXPLIQUE POURQUOI LE DÉPARTEMENT TIENT À CETTE DÉLÉGATION.



→ Jean-Yves Flochon rappelle que le Département tient à cette délégation qui permet d'accompagner les politiques sociales.

Quel bilan dressez-vous des deux précédentes délégations ?

Très positif ! Nous avons tenu nos engagements face à l'État. Le nombre de logements a dépassé les prévisions : il correspond aux attentes et aux besoins. En 2000, les prévisions se situaient à 1 000 logements par an. Nous en sommes à 1 800. En vingt ans, les mentalités ont évolué, pas seulement dans les grandes villes. Nous avons la chance de pouvoir compter sur les élus locaux qui ont porté des politiques de construction. Certains ont fait beaucoup, d'autres moins, mais le compte y est. Nous n'avons plus besoin de prendre notre bâton de pèlerin pour forcer la main des uns ou des autres. Chacun décline chez lui ; nous, nous accompagnons avec une certaine souplesse, en nous attachant à faire respecter la mixité sociale.

Pourquoi avoir une délégation ?

Elle nous apporte une vision au plus près du terrain. On ne peut conduire une politique du logement dans l'Ain comme on la décide à Paris. Nos attentes peuvent être en décalage par rapport aux évolutions des politiques de l'État. Aujourd'hui, cette politique est très orientée vers la lutte contre la précarité, ce qui est bien, mais il faut penser

à tout le monde. Nous aurions souhaité faire un petit plus pour les propriétaires occupants, améliorer le logement, y compris pour les classes moyennes. Il n'y a pas d'un côté le logement public et de l'autre un sous-logement privé. C'est un ensemble, au service de la population. En matière de travail partenarial, nous sommes plutôt gâtés : avec les bailleurs, nous avons pu établir une harmonie qui tient compte des orientations départementales.

Quelles sont les priorités retenues pour la nouvelle délégation ?

Le nombre, la mixité, le respect du pourcentage de PLAI (Prêts locatifs aidés d'intégration), de PLUS (Prêts locatifs à usage social) et l'augmentation de la part de petits logements. Il ne suffit pas de dire qu'il faut mettre 80 % des logements dans le pays de Gex. Il faut accompagner les secteurs carencés. Aujourd'hui, la Côte et le Val de Saône ont des besoins. Il faut aussi orienter des fonds vers la rénovation, y compris dans le public pour satisfaire des territoires et répartir l'effort financier. Enfin, le Département doit continuer à porter de petites opérations dans les bourgs, des rénovations dans les centres villages. Il faut une politique de zones tendues et de bourgs-centres. ● **Ch.M.**



→ Pour Gérard Perrin : « Avoir un partenaire qui travaille sur le sujet est très précieux en terme de dynamique. Cela enrichit les débats. »

Sur les aides à la pierre, l'État prône le travail en équipe

« Depuis douze ans, le dispositif a trouvé son équilibre de fonctionnement » assure Gérard Perrin, directeur départemental des territoires. « L'intérêt d'un interlocuteur unique est de ne pas avoir autant de délégations que de communautés de communes. On a la possibilité de travailler à l'échelle du département, tout en faisant la différence entre les territoires. » Une dynamique partenariale précieuse, en terme de synergie, d'échanges mais aussi de financement. L'attention de l'État porte tout particulièrement sur la notion de parcours résidentiel, offrant des réponses aux besoins de chacun à tous les stades de la vie. Il s'intéresse aussi aux logements en zones tendues. « Toutes les politiques de l'État visent à produire du logement abordable là où il est cher » explique

Gérard Perrin. Pour autant, le rural n'est pas exclu, notamment à travers les actions de revitalisation des centres bourgs.

Pour qu'un tel partenariat fonctionne, un travail commun est indispensable. C'est tout le sens du PDH (Plan départemental de l'habitat), actuellement dans sa phase d'achèvement. Cofinancé et copiloté par l'État et le Conseil départemental, il sera soumis à l'approbation de ce dernier en avril. Outre sa dimension diagnostic permettant de connaître le marché, il dégagera des axes stratégiques prioritaires. « La fin 2017 a été très constructive avec le Conseil départemental sur le PDH et la révision de la convention » assure Gérard Perrin. « C'était un bon dialogue pour améliorer les choses. » ●

Apporter sa pierre à l'édifice du logement

Un bilan positif, des perspectives fortes

À l'origine, les aides à la pierre devaient favoriser la construction de logements dans les zones tendues. Mais, rapidement, une dimension qualitative s'est imposée avec un recentrage sur le logement social et la qualité environnementale. Le tout dans une logique partenariale où les intercommunalités sont écoutées mais responsabilisées et où le cofinancement des opérations de réhabilitation est encouragé.

• Un mieux de 2 700 logements

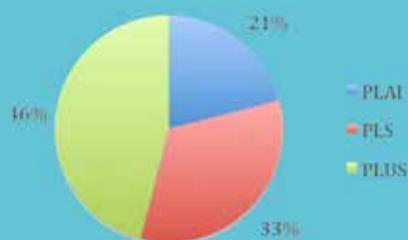
En 2016, il s'est construit 58 % de logements sociaux de plus qu'en 2012. Sur toute la période, 7 703 logements sont sortis de terre. Un chiffre bien supérieur à l'objectif initial de 5 000. Les zones tendues du pays de Gex et de la Côtière concentrent le tiers de la production totale de logements sociaux.

• Des financements qui encouragent la mixité

Pour la période 2012/2017, on peut établir les constats suivants :

- la part des Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), ciblant les locataires en difficulté, est restée stable ;
- celle des Prêts locatifs à usage social (PLUS), correspondant à la vision traditionnelle de l'habitat social, a décliné ;
- par contraste, le nombre de Prêts locatifs sociaux (PLS), représentant de l'habitat intermédiaire dans des zones tendues, a progressé. Une situation qui s'explique par de nouvelles structures liées aux PLS et à la volonté de reconstruire de la mixité sociale dans certains quartiers. 41% des PLS concernent des logements pour étudiants, personnes âgées ou handicapées. Cette forte croissance des PLS explique la baisse de la part relative des PLUS et des PLAI dont le volume n'a cessé de croître depuis 2010.

Part de logements par type de financement



Des financements multiples

Entre 2012 et 2016, le Département a reçu plus de 17,5 M€ de l'État auquel il faut ajouter 35 M€ investis sur ses fonds propres. Au total, plus de 83 M€ ont été engagés.

Origine des subventions aux logements locatifs



Une situation plus contrastée dans le privé

Dans le privé, les priorités sont :

- la lutte contre l'habitat indigne ;
- l'adaptation des logements pour les personnes vieillissantes, handicapées ou dépendantes ;
- l'amélioration des performances énergétiques.

Le Département a apporté 20 % des 25 M€ consacrés à l'amélioration des logements du parc privé, le reste provenant de l'Agence nationale de l'habitat.

En bref

- Dans le champ de l'autonomie, 224 logements sont adaptés en moyenne chaque année.
- La rénovation thermique, forte ambition de l'État qui a concerné un millier de logements, a produit des résultats contrastés. Si les performances sont bonnes avec des gains moyens de 38 %, les objectifs croissants ne sont pas toujours atteints.

Prévisions

- Avec 12 000 logements locatifs sociaux neufs, un niveau de production public élevé sera maintenu avec :

- 3 000 PLAI
- 4 500 PLUS
- 4 500 PLS.

- Dans le privé, 5 000 logements seront réhabilités dont près de la moitié pour lutter contre la précarité énergétique, 30 % pour favoriser l'autonomie.

- L'État prévoit 21 M€ de droits à engagements pour le public et 30 M€ pour le privé auquel s'ajouteront 7,5 M€ du fonds d'aide à la rénovation thermique. Le Département apportera 45 M€ (9,6 M€ pour le privé et 35,4 M€ pour le privé) pour le logement familial et 18 M€ pour les personnes âgées.

Quel visage pour la nouvelle délégation ?

Les objectifs s'inscrivent dans la droite ligne de 2012 :

- Éviter la vacance
- Lutter contre la précarité énergétique
- Développer les loyers abordables
- Prioriser les zones tendues
- Valoriser la qualité environnementale
- Penser la mixité des publics (avec un minimum de 35 % de PLAI)
- Diversifier les financements.

Une attention particulière sera portée à l'aménagement du territoire avec des constructions à proximité des commerces, des bassins d'emploi et des transports. ●



« CULTURE POUR TOUS » S'IMPLANTE DANS L'AIN

Les tickets gagnants de la billetterie

17 ANS APRÈS SA CRÉATION DANS LE RHÔNE, CULTURE POUR TOUS OUVRE UNE ANTENNE DANS L'AIN. À TRAVERS UN PARTENARIAT AVEC ALFA3A ET FRANCE BÉNÉVOLAT, LE CONCEPT SERA ADAPTÉ TOUT EN CONSERVANT LE MÊME CAP : PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ACCÉDER À TOUS TYPES DE CULTURE.



→ La culture est souvent l'occasion de rencontres. Comme lors de ce concert organisé en septembre par « Les Amis de la Garde » et Alfa3a pour des demandeurs d'asile.

On va aller à l'opéra ? Pour des personnes fragiles, la culture renvoie une image élitiste, inaccessible tandis que certains acteurs culturels hésitent à se rapprocher de ces publics. C'est là qu'intervient Culture pour tous, interface faisant discuter deux univers a priori éloignés. D'un côté, l'association dispose de « *coopérateurs culturels et sportifs* » qui mettent à disposition des places gratuites pour leurs événements sur la billetterie en ligne de Culture pour tous.

Les musées départementaux, le Printemps de Pérouges, le Parc des oiseaux ou encore le FBBP 01 sont déjà partenaires. L'ambition est de comprendre la culture au sens large en cassant les stéréotypes et en relayant le plus d'événements possibles, y compris de petites expositions gratuites. En face, Culture pour tous fait le lien avec les « *coopérateurs sociaux* », rassemblant des structures du social, de l'insertion et du handicap. Ils peuvent, grâce à la connaissance de leurs usagers (on parle « *d'actionneurs* »), proposer les places, réserver voire organiser des sorties pour les personnes réticentes à l'idée de sortir seules. Les personnes sont libres de parcourir seules la billetterie en ligne mais, pour éviter les dérives, seuls les coopérateurs sociaux peuvent réserver les places. Le dispositif cible en priorité les personnes en situation de précarité, à la fois économique et sociale.

Un déploiement progressif

Implantée dans le Rhône, Culture pour tous proposait

sa billetterie dans l'Ain sans ancrage sur le territoire. « *On avait envie de faire quelque chose avec eux* » se souvient Olivier de Vesvrotte. « *On voulait que les choses s'engagent dans l'Ain mais il est impossible d'appliquer à l'identique des recettes qui fonctionnent dans une grande métropole.* » En 2017, un travail préalable de six mois a permis de rencontrer les acteurs de la vie culturelle pour définir les modalités et la forme à adopter dans l'Ain. Au final, le projet sera porté par Culture pour tous, Alfa3a et France Bénévolat dont les sept antennes du département permettent une présence territoriale.

France Bénévolat devient un coopérateur social, proposant la billetterie solidaire aux personnes dans le besoin mais pas seulement. Elle pourra proposer aux associations culturelles et sportives en recherche de bénévoles de rejoindre la démarche. « *Les antennes sont hébergées dans les centres sociaux. Elles sont au cœur de l'action* » explique Clémentine Lacoste-Blanchard, responsable de France Bénévolat Pays de l'Ain. « *Les bénévoles sont ravis de ce projet et des deux missions : proposer du bénévolat et culture pour tous* ». Au quotidien, les animateurs locaux s'appuieront sur les bénévoles de France Bénévolat et des volontaires en service civique. Témoignage de la dimension partenariale du projet, Clémentine Lacoste-Blanchard est aussi chargée de mission Culture pour tous pour Alfa3a. Elle supervise l'antenne et la développe en prospectant les partenaires, recherchant des partenaires et manquant des équipes. ● **Ch.M.**

erie solidaire

À Jassans, la culture prend sa place

Traditionnellement, les centres sociaux ne sont pas vraiment axés sur la culture. Ils bâtissent des partenariats avec les acteurs culturels mais il est plus difficile de construire des projets culturels. Début 2017, une rencontre entre les coopérateurs sociaux et culturels a piqué la curiosité du centre social Mosaïques à Jassans-Riottier. « *A priori, la culture est chère et pas forcément accessible* » décrit Thomas Juvet, son directeur. « *On était intéressé par le "pour tous". Notre première question était "même les gens qui ne peuvent pas payer ?". On nous a dit "encore plus".* »

Différentes approches

Lorsque l'on interroge les bénéficiaires du centre sur leurs pratiques culturelles, les réponses sont souvent négatives. Pas seulement pour l'argent mais aussi pour des raisons culturelles ou d'isolement. Le collectif « *donnant-donnant* », animé par Cindy Desroches, responsable de l'action collective-familles, regroupe des bénéficiaires isolés. « *Leur proposer des actions de culture permettrait d'ouvrir le champ des possibles. On leur dit qu'ils peuvent faire autre chose quand les enfants ne sont pas là. Mais, face à des situations délicates, ils ont besoin de plus de temps.* »

Avec d'autres, les réticences sont moindres.

« *Certains nous disent avoir repéré quelque chose mais ne savent pas comment s'y prendre. On les reçoit individuellement et on va chercher sur la base si le spectacle est disponible. Sinon, on trouve quelque chose du même type* » détaille Cindy Desroches.

Culture pourquoi ?

La culture peut être une réponse pour des familles ayant traversé un conflit, souhaitant passer plus de temps avec leurs enfants ou ne pouvant pas partir en vacances. C'est tout l'intérêt d'un dispositif s'appuyant sur des coopérateurs sociaux connaissant leur public, même si la réalité est plus nuancée. « *Les gens n'expliquent pas toujours leurs besoins* » affirme Cindy Desroches. « *Pour certains, c'est trop. Aller au cinéma, ça va mais le théâtre, c'est plus difficile. Il y a aussi des familles auxquelles on l'a proposé mais qui sont gênées de redemander.* » Souvent, le plus délicat est de savoir comment aborder la personne. « *La notion d'invitation est essentielle* » précise Thomas Juvet. « *On ne pointe pas du doigt une difficulté, on propose une porte de sortie, de créer du souvenir, de valoriser les personnes.* » Déjà, certaines familles ont pris goût et demandent à revenir. « *Des parents m'ont dit qu'ils étaient fiers de pouvoir proposer ça à leurs enfants* » raconte Cindy Desroches. ●



La culture, « un ancrage profond » pour Alfa3a

→ En soutenant le déploiement de Culture pour tous dans l'Ain, Alfa3a s'inscrit dans la lignée du partenariat conclu depuis trois ans avec le festival d'Ambronay. « Alfa3a a toujours considéré que le social avait une dimension culturelle » rappelle Olivier de Vesvrotte. « On apporte une réponse à des problèmes sociaux mais on cherche à avoir une approche plus large de la personne ». À travers l'offre culturelle, Alfa3a vise à créer du lien social, à favoriser les rencontres et la solidarité. D'où l'importance de répondre à la précarité sociale en proposant cette offre à des personnes ayant tendance à s'isoler. « Le souci majeur est de savoir comment on bloque le processus d'enfermement et d'isolement pour ne pas rester seul chez soi à tourner en rond » précise Olivier de Vesvrotte. Pour ces personnes, le dispositif agit comme un marchepied vers l'extérieur. Et ça marche ! « Des personnes ont commencé à voir des spectacles grâce aux places gratuites puis ont poursuivi. C'est vraiment une amorce » explique Clémentine Lacoste-Blanchard.

→ Ce déploiement s'inscrit dans un mouvement pour mettre la culture au cœur des actions du centre. « Elle peut être une porte de sortie, quelque chose de léger qui apporte du lien, permet de sortir » résume Thomas Juvet. Une ambition qui vise à changer le regard porté sur le centre social pour en faire un véritable acteur culturel.



Portrait de famille

LE MODESTE SANATORIUM IMAGINÉ PAR UNE POIGNÉE DE JEUNES GENS A BIEN GRANDI : IL EST DEvenu UNE DES PLUS GROSSES ASSOCIATIONS DE LA RÉGION. L'ORSAC A FÊTÉ SES 80 PRINTEMPS AVEC DES DÉLÉGATIONS DE SA SOIXANTAINÉ D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES.

Dans la salle, quelques anciens patients du sanatorium devenus ensuite salariés ou bénévoles à l'Orsac témoignaient d'une longue filiation. Pour tous les autres, administrateurs, infirmiers, éducateurs, agents techniques ou directeurs, l'héritage se raconte. La longévité de l'association étonne et rassure à la fois nombre de nouveaux « Orsaciens ».

Laboratoire social

Quelle histoire, tout de même ! Née grâce au culot et à la détermination de quelques jeunes tuberculeux isolés dans la station de cure d'Hauteville, l'Orsac ne s'est pas construite sur un désir de puissance mais sur la permanence de ses engagements initiaux : œuvrer pour le soin, le développement personnel et la réinsertion des personnes. L'Orsac gardera aussi intact le côté laboratoire de ses débuts. L'innovation était d'ailleurs une des quatre valeurs mises en avant lors de la manifestation anniversaire organisée le 16 novembre à Péronnas. Innovation, solidarité, bienveillance et sens de l'engagement. Des salariés et des administrateurs ont expliqué comment elles se traduisaient dans leurs pratiques et dans leurs relations avec les usagers.

→ L'Orsac fut aussi un des pionniers de l'aventure « Interaction », il y a 23 ans, aux côtés d'Alfa3a et de l'Adapei.

Et demain

Cependant, marquer cette date était surtout prétexte à regarder vers l'avenir. Première échéance : un nouvel établissement qui ouvre début 2018, couvé amoureusement depuis plus d'un an. Le foyer d'accueil médicalisé des Passerelles de la Dombes accueillera à Tramoyes des adultes atteints d'épilepsie résistante aux traitements. Le projet a été imaginé avec une association de familles de malades, le recrutement des équipes emprunte des méthodes peu ordinaires (autour de réunions collectives). Améliorer, innover encore.

Plus qu'une célébration, la manifestation voulait être une invitation à construire un avenir « inspirant » : « *Notre défi est de vivre dans la complexité, celle qui est intrinsèque à notre organisation Orsac et celle du monde et de l'environnement où nous évoluons*, expliquait le président Jean-Claude Michelin. *Nous devons continuer à nous appuyer sur notre intelligence collective, à nous ouvrir aux autres et aux nouvelles approches professionnelles. L'Orsac n'a pas l'intention de vivre et d'agir toute seule.* » ● **A.B.**





Quelques événements marquants

L'histoire d'une association est faite de travail de fond et de choix stratégiques, oscillant souvent entre culot et prudence. Voici quatre dates de l'Orsac, née dans l'Ain mais dont le secrétariat général est installé à Lyon depuis 1988.

→ Une recette orsacienne : les commissions associatives locales

Les premiers établissements étant éloignés géographiquement (Hauteville, Marseille, Grasse...), chacun d'eux est suivi par un administrateur local. Dans les années 1960, une petite structure décentralisée dénommée délégation locale est constituée autour de l'administrateur délégué et du directeur.

→ Un oui décisif

En 1970, l'Orsac est contactée par la congrégation des sœurs de Saint-Joseph : elles souhaitent lui confier leurs deux hôpitaux psychiatriques de 800 lits chacun à Bourg-en-Bresse (Saint-Georges pour les hommes, Sainte-Madeleine pour les femmes). La préparation de cette cession va prendre trois ans, pendant lesquels l'Orsac assure la gestion des hôpitaux en recrutant deux directeurs.

→ Le projet associatif

Après des années d'un fonctionnement et d'un socle de valeurs implicites, l'Orsac entreprend de poser des mots sur le papier. Elle élabore et adopte une charte, de nouveaux statuts, un règlement intérieur et surtout un projet associatif (entre 1999 et 2004).

→ Fusion cellulaire

La fusion est hautement symbolique : en 2011, l'Orcet, issu du sanatorium Le Splendid créé par l'Orsac en 1937, fusionne avec le centre Mangini. Celui-ci fut le tout premier sanatorium du plateau d'Hauteville (il date de 1900). Comme l'Orcet, l'établissement s'était reconverti dans les soins de suite et de réadaptation dans les années 1970, lorsque les progrès ouverts par les antibiotiques sonnaient le glas de la tuberculose et des hôtels de cure. ●

Un air de famille

« J'ai rejoint l'Orsac il y a quelques jours. Je viens de la fonction publique territoriale et je découvre le monde associatif. J'ai aimé l'ambiance conviviale de cet anniversaire et l'accent mis sur les professionnels de terrain à travers les vidéos. J'ai été frappée par la diversité et la richesse de l'Orsac. Il y a matière à monter des projets innovants et à travailler sur les parcours des personnes accueillies ! »

Emilie Pingand, adjointe de direction à la maison de retraite La Pousterle.

« Venant du secteur lucratif, j'apprécie depuis un an et demi de travailler pour les enfants qu'on accueille. J'y trouve une autre motivation. En venant aux 80 ans, j'étais curieuse de ce qu'est l'Orsac. »

Géraldine Conseil, comptable à la maison d'enfants Saint-Vincent

« Je suis rééducatrice à l'Orcet et des personnes malades, on en voit tous les jours. Les mots du conférencier Christophe Bichet m'ont donné des frissons : en refusant de se réduire à sa maladie, il a porté haut les valeurs de l'Orsac. J'ai aimé aussi le témoignage de la maman, heureuse des progrès de son fils à l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique de l'Arc-en-ciel. C'est un domaine de l'Orsac que je découvre. »

Florence Carrara, kinésithérapeute au centre de soins Orcet-Mangini ●



→ Trois vidéos tournées dans les établissements proposaient des témoignages complémentaires à ceux entendus sur scène.



Dynacité, acteur de la solidarité

À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES, DYNACITÉ AMÉNAGE ET CONSTRUIT DES LOGEMENTS FACILITANT LEUR QUOTIDIEN ET PRÉSERVANT LEUR AUTONOMIE.

L'espérance de vie s'accroît. Répondre aux besoins des personnes âgées concerne tous les domaines, dont l'habitat social. 16 % des locataires de Dynacité ont plus de 70 ans, 6,6 % plus de 80 ans. Favoriser le maintien à domicile des seniors passe par l'adaptation de logements et par la construction de nouveaux habitats. C'est la stratégie fixée par Marc Gomez, directeur général de Dynacité, à ses équipes.

Au hit-parade des demandes d'adaptation : l'aménagement de la salle de bains. Une centaine sont effectués chaque année à la demande de locataires vieillissants, sans incidence sur leur loyer : le coût est pris en charge par Dynacité. « *Nous sollicitons SOLIHA afin d'obtenir des aides financières (notamment dans le cas de handicap), mais aussi afin de bénéficier des conseils d'un ergothérapeute* » indique Christelle Lagarde, directrice de territoire Bourg - Dombes - Val de Saône. « *Mais il faut prendre en compte toutes les réalités* » : si la personne habite dans un appartement devenu trop grand pour elle, au troisième étage sans ascenseur, mieux vaut anticiper la perte d'autonomie en proposant un logement plus adapté. Mais pas toujours simple pour un locataire âgé d'envisager de déménager... « *Il y a une étape de deuil dans le passage d'un logement à un autre. La*

notion d'espace est très importante : les personnes sont attachées à leurs meubles, veulent conserver leur armoire bressane... »

Agir aussi en amont

La politique d'adaptation du patrimoine immobilier passe aussi par une démarche prospective. Laurence Mourot, directrice du Patrimoine, cible en priorité les bâtiments sur lesquels peuvent être effectués des aménagements en amont : installer un ascenseur, élargir l'entrée, adapter certains logements... Le parc immobilier comprend également 25 Marpa, Puv, Ehpad et résidences autonomie*, administrés par des associations de gestion, des centres communaux d'action sociale ou des hôpitaux. « *Nous travaillons en partenariat avec les gestionnaires et les élus locaux qui souhaitent faire évoluer ces structures sur le plan de l'usage et du confort. Des études sont en cours sur cinq établissements pour soit une extension, une réhabilitation thermique, une mise en accessibilité des logements, l'aménagement des espaces partagés... La Carsat accompagne et soutient financièrement certains projets* », indique Laurence Mourot. ● **A.P.**

* Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie, Petites unités de vie (souvent situées en péri-urbain), Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ex-foyers-logements.

Construire de nouvelles formes d'habitat adapté

Entre le domicile et la maison de retraite, il existe des formes d'habitat adapté permettant aux seniors de bien vivre chez soi. « *Dès 1996, Dynacité a construit des Marpa*, ensuite des Puv*. Puis, suite à l'appel à projets du Département, trois résidences Haissor (Habitat intégré service solidaire regroupé), à Chalamont et Viriat en 2017, et à Trévoux, qui sera bientôt livrée. Deux nouveaux projets ont été retenus, à Ambérieu-en-Bugey et Villars-les-Dombes* », rappelle Thomas Michaud, directeur des Affaires immobilières.

Le bailleur social va plus loin et développe aujourd'hui son propre concept de résidence seniors, modulable : logements groupés, accolés, intégrés dans un autre projet immobilier... Les projets seront élaborés en lien avec les acteurs locaux. « *Ce n'est pas un partenariat financier, contrairement aux*

projets de Marpa, Puv ou Haissor où la commune met à disposition le terrain » précise Patricia Houdril, responsable Recherche et développement. Mais c'est une forte collaboration, pour répondre aux besoins des territoires. D'environ 40 et 50 m², les logements seront conçus pour faciliter la vie quotidienne (douche à l'italienne, larges passages...) et être adaptés au

gré des besoins : cloison démontable pour transformer un T2 en T1, ancrages pour barres d'appui, précâblage pour assistance domotique...

La notion de « design pour tous » prend là tout son sens. Prévoir des interrupteurs colorés, de larges baies vitrées, une bonne isolation acoustique, une signalétique réfléchie, les rend habitables à tout âge ! ●



→ À Trévoux, l'ensemble de 14 nouveaux logements, dont 6 Haissor, sera livré au premier semestre 2018. Le projet Haissor a été élaboré avec la Ville et l'association Val de Saône Dombes Services.



→ Thomas Michaud, directeur des Affaires immobilières, Christelle Lagarde, directrice de territoire Bourg Dombes Val de Saône, Patricia Houdril, responsable Recherche et développement, Laurence Mourot, directrice du Patrimoine, et Nathalie Caron, directrice de la Communication.

HAISSOR : HABITAT INTÉGRÉ SERVICE SOLIDAIRE REGROUPE

Une mixité intergénérationnelle bienveillante



À Viriat, les locataires de la résidence Atout'âge, ouverte en octobre 2017, ont de 0 à 90 ans. Au calme, près du cœur de village, des commerces et de la maison médicale, elle compte 9 logements au rez-de-chaussée, adaptés aux personnes âgées – dont 6 Haissor – et 7 à l'étage.

« Nous avons eu de nombreuses rencontres fructueuses avec Dynacité et l'Adapa, pendant deux ans, pour préparer ensemble le projet », souligne Annick Lacombe, adjointe au maire,

déléguée aux personnes âgées. Solidarité, bienveillance, convivialité, intergénérationnel, vivre ensemble : les cinq piliers sur lesquels repose la maison ne sont pas de vains mots. La charte du bien vivre ensemble signée par les seize locataires se concrétise sur le terrain. « Ils se disent bonjour, se rendent des petits services. Le point de rassemblement, c'est le canapé dans la salle commune ! » Un pre-



→ Paulette Lapairy et Jeanne Poncet (à droite) étaient amies d'école, aujourd'hui elles sont voisines au sein des nouveaux logements Haissor à Chalamont. Dynacité leur propose un logement adapté à leurs revenus.

mier verre de l'amitié les a réunis en octobre, pour la remise des clés. En décembre, ils ont spontanément organisé un apéritif de Noël. Au printemps, ils planteront le jardin potager et partageront des parties de pétanque avec les résidents de la Marpa voisine. Le 3 mars, l'inauguration de la résidence sera suivie d'une après-midi portes ouvertes au public.

« Ici, si j'ai un souci, je ne suis pas toute seule »

À Chalamont, Jeanne Poncet a emménagé dès le 9 décembre dans la nouvelle résidence de 11 logements, dont 6 Haissor. « J'ai toujours habité la commune, dans ma maison avec un jardin, mais maintenant j'ai des béquilles », explique l'octogénaire. « Ici, c'est formidable : si j'ai un souci, je ne suis pas toute seule. C'est bien assez grand. Je n'en reviens pas d'avoir pu mettre tous les meubles qui étaient importants pour moi. La salle d'eau est grande et pratique. Si on veut inviter sa famille, la salle commune est tout équipée, on peut faire un repas, en demandant aux autres locataires bien sûr. Ici, c'est fait pour vivre ensemble. » Une semaine après son arrivée, sa voisine emménageait. « On était à l'école ensemble ! » ●



REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

« La famille est au cœur de nos pr »

VIE QUOTIDIENNE, AIDE À DOMICILE, LOGEMENT, SANTÉ, HANDICAP, ÉDUCATION, JEUNESSE, SOCIAL... L'UDAF DE L'AIN RÉUNIT PLUS DE SOIXANTE-DIX ASSOCIATIONS QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN AVEC ET POUR LES FAMILLES, DANS DIVERS DOMAINES. ZOOM SUR TROIS D'ENTRE ELLES.

Les 72 associations qui composent l'UDAF de l'Ain représentent plus de 10 600 familles. Plus de 300 représentants familiaux siègent dans 250 CCAS et 75 organismes sociaux. Au quotidien, l'Union est en lien avec plus de 180 partenaires : collectivités locales, bailleurs, services publics... « En tant qu'institution, l'UDAF représente toutes les familles du département, les défend,

auprès des pouvoirs publics. Sa mission première est de donner la parole aux associations qui la composent : ce sont elles qui apportent un appui aux familles, qui les accompagnent par leurs actions, sur le terrain » rappelle Michèle Jaillot, présidente de l'UDAF de l'Ain. L'union fait la force : le réseau ainsi constitué facilite la rencontre entre les associations, l'information, et donc les actions de chacune.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

Une association « généraliste »

À Bourg et Bellegarde, la CSF informe et défend les consommateurs, mais pas seulement.

« La CSF est avant tout une association militante, généraliste, avec les mêmes valeurs que l'UDAF : la famille est au centre de nos préoccupations », résume Jérémy Imbert, chargé de mission à l'Union départementale de la Confédération syndicale des familles.

Les permanences, quotidiennes à Bourg-en-Bresse, hebdomadaires à Bellegarde (ou sur rendez-vous), sont ouvertes à tous. On y vient pour des problèmes de consommation ou de logement.

L'association siège au conseil d'administration des bailleurs, aux conseils de concertation locative

et aux commissions d'attribution des logements. On peut y venir aussi pour d'autres questions.

À l'écoute des besoins et afin de lutter contre la fracture numérique, une permanence axée sur l'accès aux droits ouvre dès janvier 2018, complétée prochainement par des ateliers numériques : « On est vraiment dans l'ADN de nos valeurs : accompagner les personnes pour les rendre autonomes. »

S'ajoutent à l'agenda des Rencontres de la vie quotidienne, sur des sujets variés. Grand succès pour celles de novembre sur les compteurs Linky !

Depuis un an, l'association propose également aux aidants familiaux des rencontres thématiques, animées par une gérontopsychologue.

Côté jeunesse, les bénévoles - qui forment l'essentiel de l'effectif, celui-ci ne comptant que deux salariés, soit 1,5 ETP depuis la suppression des contrats aidés - offrent un appui à une cinquantaine d'élèves, du CE1 à la 3^e. « Ce n'est pas une aide aux devoirs : on travaille sur les méthodes d'apprentissage, avec des sorties aussi, par exemple une visite chez les pompiers, toujours en lien avec les maths ou le français. » L'entraide scolaire, c'est aussi le lien entre les familles et l'école ou le collège, et le soutien à la parentalité.



→ Au siège burgien, la CSF accueille le public de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, du lundi au vendredi midi.

éoccupations »

MAISONS FAMILIALES RURALES (MFR)

À l'initiative des familles

Les MFR forment les jeunes aux métiers en phase avec leur territoire.

Établissements de formation par alternance, de la 4^e au diplôme d'ingénieur, les Maisons familiales rurales sont nées en France en 1937 d'une initiative locale d'agriculteurs s'étant regroupés en association pour créer une école adaptée aux besoins de leurs enfants et métiers. Aujourd'hui, elles sont présentes aussi en Afrique, Asie et Amérique latine, avec toujours ce même esprit initial. Dans l'Ain, elles sont sept, chacune axée sur une filière professionnelle en lien avec son territoire : métiers du bois à Cormaranche, de la cuisine à Balan, du service à la personne à Pont-de-Veyle et Montluel, du commerce et du paysage à Péronnas. Celle de Bâgé-le-Châtel forme à l'agriculture et l'élevage, avec aussi une section CAP Jardinier paysagiste. « Dans chaque MFR, le conseil d'administration se compose de parents d'élèves : ce sont bien les familles qui prennent les décisions, qui sont gestionnaires. Sans elles, rien ne se ferait. Les projets s'alimentent des idées des familles et des jeunes », souligne la directrice, Véronique Page. Familles et salariés élaborent ensemble actuellement le projet d'association 2018-2023 : « Nous réfléchissons sur les apports du numérique dans nos formations, sur la création d'un plateau sportif pour les jeunes. » Ancrées dans leur territoire, souvent rural, les



MFR n'en développent pas moins une ouverture au monde, via des stages Erasmus et des échanges internationaux. Celle de Bâgé est en lien avec le Brésil : au printemps 2017, quinze élèves de terminale se sont rendus dans le Rio Grande do Sul, avec la directrice, une administratrice et une formatrice ; en juillet, la MFR a accueilli pour la deuxième fois les futurs agriculteurs brésiliens.

Côté insertion professionnelle, l'action des MFR porte ses fruits : la plupart des élèves trouvent rapidement un emploi à la fin de leur formation.

→ Les échanges internationaux favorisent l'ouverture au monde et la découverte des savoir-faire. En novembre 2016, la MFR de Bâgé accueillait onze jeunes et adultes brésiliens, avec entre autres au programme la visite d'une exploitation agricole. Vice-versa en juillet dernier.

ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE DU BASSIN BELLEGARDIEN (AFLBB)

Résolument laïque

Au service de toutes les familles, l'AFL apporte aide et soutien.

« Le mouvement laïc veut porter sa voix auprès des pouvoirs publics. L'UNAF est leur interlocuteur officiel pour la politique familiale », rappelle Claude Tournier, président de l'AFLBB (Association familiale laïque du bassin bellegardien) et administrateur du CDAFAL 01. « Résolument laïque », l'AFLBB, qui vient de fêter ses dix ans, informe et aide toutes les familles. « Nous sommes une toute petite équipe » : six bénévoles animent les permanences du lundi après-midi, à la Maison de quartier des Hauts de Bellegarde. De septembre 2007 à fin 2016, ils ont accueilli 585 visiteurs (1 089 visites) et traité 704 problèmes. « Ils concernent souvent la relation avec les administrations, mais aussi l'emploi, le RSA, la justice, le logement, les impôts, la santé, le handicap, la consommation, la retraite... Apparaissent aussi des questions liées au droit du travail et des demandes d'aide aux démarches en

ligne. » Depuis la rentrée 2017, l'association accueille aussi sur rendez-vous, le jeudi. L'AFLBB œuvre en réseau avec les partenaires locaux : mairie, Clic, associations caritatives, Atelec, Cimade... Chaque année, elle organise une ou deux réunions d'information-débat publiques, et participe à la Journée de la femme. Avec l'ANCV (Association nationale des chèques vacances), le CDAFAL et le Secours populaire, elle permet tous les étés à plus d'une dizaine de familles de partir en vacances, grâce à un soutien financier. En 2017, 14 adultes et 30 enfants ont ainsi pu séjourner à La Grande-Motte, à Valras Plage, à Port-Barcarès, à Clairvaux-les-Lacs ou à la Grange du Pin à Treffort. Deux autres associations familiales laïques existent dans l'Ain, à Châtillon-sur-Chalaronne et Bourg-en-Bresse. ● A.P.





L'essentiel & plus encore

LA TÉLÉMÉDECINE ARRIVE DANS L'AIN

Une technologie au service des pr

RECONNUE PAR L'OMS EN 1997, LA TÉLÉMÉDECINE EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ. EN EUROPE DU NORD, DEUX TIERS DES ORDONNANCES SONT DÉLIVRÉES APRÈS TÉLÉCONSULTATION. SUR CE TERRAIN, LA FRANCE ACCUSE DU RETARD. MAIS, LE DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMÉDECINE PARAÎT BIEN ENGAGÉ.

« Cette fois, apparemment, c'est la bonne » résume Guy Ginon, administrateur de la MSA Ain-Rhône. Sous l'influence de la baisse du nombre de médecins, la télémédecine s'inscrit durablement dans les priorités politiques. Depuis 2014, neuf régions expérimentent des actions en direction de patients présentant des risques d'hospitalisation et de complication élevés. Élargi à l'ensemble du pays cette année, le programme vise à fixer des tarifications pour permettre, à terme, le remboursement de ces actes. Au niveau gouvernemental également, la télémédecine s'impose. Le nouveau plan de lutte contre les déserts médicaux l'érige en axe prioritaire avec pour but de l'inscrire dans le droit commun dès 2018. La région aussi s'engage pour lutter contre la désertification médicale avec des aides pour les maisons de santé allant jusqu'à 200 000 €. « Il ne faut pas opposer les nouvelles technologies et les relations humaines » précise Dominique Despras, vice-président de la région chargé des politiques sociales, de la santé et de la famille. « Il faut conjuguer la solitude des territoires ruraux avec la technologie et l'innovation. »

notamment la télé-expertise et la téléconsultation au sein d'un EHPAD. « La télémédecine était déjà pratiquée mais de manière anarchique avec des contacts informels et non sécurisés. Il fallait canaliser » rappelle le docteur Alain François, médecin de la délégation de l'Ain de l'Agence régionale de santé.

Dans un premier temps, les pouvoirs publics souhaitent cibler les pathologies chroniques et les affections de longue durée (maladies cardiaques, infarctus, hypertension, plaies chroniques) qui nécessitent un suivi régulier. Le docteur Alain François repère cinq domaines prioritaires : la permanence des soins en imagerie médicale, la prise en charge des AVC, la santé des détenus, les pathologies d'évolution lente et les soins en structures médico-sociales, dont les EHPAD

Ces derniers ainsi que les hôpitaux de proximité et les maisons de santé pluridisciplinaires bénéficient déjà d'un accompagnement et d'un soutien financier allant jusqu'à 28 000 € pour être équipés à l'horizon 2020.

Le développement de la télémédecine passe aussi par la déconstruction de certaines représentations. « Il y a cette caricature où, en milieu rural, s'il n'y a plus de médecins, on aura une cabine de téléconsultation. Ça ne correspond pas aux orientations » précise Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône. « La télémédecine est un plus mais il y a beaucoup de solutions. » ● Ch. M.

→ Un concept, cinq acceptations

Définie par le code de santé publique en 2010, la télémédecine regroupe cinq actes :

- Téléconsultation : le patient, en présence d'un professionnel de santé, bénéficie d'une consultation à distance.
- Télé-expertise : le médecin sollicite l'avis d'un confrère.
- Télésurveillance : la transmission de données (poids, tension, glycémie...) grâce à des objets connectés pour surveiller une pathologie.
- Téléassistance : le guidage d'un médecin par un confrère dans la réalisation d'un acte
- Régulation médicale réalisée par le centre 15.

Un déploiement déjà engagé

Depuis le 1^{er} novembre, certains actes rentrés dans la nomenclature peuvent être remboursés. Ils concernent

→ Preuve de l'intérêt pour le sujet, la salle polyvalente de Marlieux était pleine à l'occasion de la table ronde organisée le 7 novembre par la MSA.



Professionnels pour rompre l'isolement

Un atout pour les patients comme pour les professionnels

Pour les patients comme Antoine Guyot, la télémédecine conduit à une amélioration de la qualité des soins et de la vie. En avril 2016, suite à une crise cardiaque, il reçoit un défibrillateur implantable, capable d'envoyer de l'électricité si son cœur fatigue. Surtout, l'appareil enregistre en permanence les données cardiaques et les transmet à son cardiologue. « Un jour, mon médecin m'appelle pour me demander ce qui c'était passé pendant deux heures » raconte Antoine



Guyot. « Je n'avais rien remarqué de particulier mais il m'a dit que j'avais eu une bonne alerte et que mon pouls était monté à 220. » À distance, le médecin peut non seulement surveiller ces données mais aussi augmenter la puissance de l'appareil, en fonction de l'état de santé du patient. Un véritable atout pour Antoine Guyot qui estime vivre normalement grâce à ce dispositif : « Ça évite les trajets à l'hôpital. Et je ne sens aucune incidence

→ Pour que la télémédecine s'impose, des prérequis sont nécessaires : définition précise des actes et des tarifs, mise en place d'équipements adaptés, obtention du consentement des patients et déploiement du dossier médical personnel.

quand ils le pilotent à distance. »

Pour le docteur Thibault Roche, médecin généraliste à Villars-les-Dombes, la télémédecine s'inscrit dans une continuité : « Des échanges ont déjà lieu. Des personnes appellent pour prendre des conseils et nous sommes en lien avec les maisons de retraite. » Pour lui, la télémédecine apportera un cadre et des canaux sécurisés qui, si tout le monde joue le

jeu, permettront de gagner de temps. Pour appréhender les outils à disposition, un diplôme interuniversitaire existe déjà. Pour le docteur Thibault Roche, il faut poser un regard mesuré sur la télémédecine : « Je pense qu'elle peut apporter beaucoup de choses. Mais il y a toujours besoin d'un médecin en face et le temps d'une consultation est toujours mobilisé. Seule, la télémédecine ne peut pas résoudre le problème du manque de médecins. » ●

Trois questions à Guy Ginon, administrateur et Denis Martin, médecin conseil chef de la MSA Ain-Rhône « Le vrai patron reste le professionnel de santé qui a le pouvoir décisionnel »

→ Pourquoi la MSA s'engage-t-elle dans la télémédecine ?

Notre philosophie est l'égal accès aux soins. La télémédecine nous intéresse pour répondre au problème de l'isolement, pour rééquilibrer les écarts.

Elle ne peut pas tout faire, mais elle peut être un outil. Depuis l'an 2000, je me dis qu'il y a quelque chose à faire. De plus en plus d'administrateurs y croient.

Des efforts ont été faits pour que les équipements ne coûtent pas trop cher et deviennent accessibles à tous. Ils sont complétés par l'Allocation personnalisée d'autonomie et s'inscrivent dans le plan seniors.

→ La télémédecine est donc une bonne réponse à la désertification médicale ?

Ça fait des années que la MSA se préoccupe de ces questions. C'est une solution qui fonctionne. Aujourd'hui, une personne âgée qui vit au fin fond du Valromey doit prendre un VSL pour contrôler sa tension. Là, elle pourra le faire à la maison avec des équipements légers soit via les centres de santé, soit avec des infirmières. La télémédecine permet aussi de rompre l'isolement en zones fragiles pour permettre à de jeunes médecins de s'y installer. Ce n'est pas la panacée pour lutter contre les déserts médicaux. Mais, elle peut améliorer l'accès, le parcours de

soins et réduire les délais de consultations.

→ Comment éviter que la machine ne remplace l'Homme ?

La relation médecin-malade est essentielle. Il ne faut surtout pas la supprimer. Tout le personnel de santé est impliqué car on ne peut rien faire sans les médecins, sans les infirmières et sans les malades. L'interlocuteur en télémédecine n'est jamais une machine, c'est toujours un homme. Le vrai patron reste le professionnel de santé qui a le pouvoir décisionnel. La télémédecine est un outil magnifique mais qui doit toujours être à la disposition du personnel de santé. ●



UNE AUTRE DIRECTION GÉNÉRALE SE MET EN PLACE

La nouvelle gouvernance fait du

« EXPLIQUEZ-VOUS ! EXPLIQUEZ-NOUS ! » LA NOUVELLE GOUVERNANCE DE L'ADAPEI DE L'AIN A RELEVÉ LE DÉFI. UNE HEURE QUINZE D'ÉCHANGES NOURRIS AVEC MARIE-FRANCE COSTAGLIOLA, PRÉSIDENTE, MICHEL CHAUMETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, FRANCK DELALE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT. PAS DE LANGUE DE BOIS, PAS DE RÉSERVE NON PLUS SUR LE MODE DE COMPTE-RENDU DE CET ENTRETIEN QUI PRÉFÈRE LA COMPRÉHENSION À LA POLÉMIQUE.

NOUVEAU DIVORCE

→ Le protocole de sortie de crise, signé en 2012 à l'invitation pressante de l'ARS et du Département, était porteur d'espoir. L'ordonnance collait au diagnostic : la création d'une direction des ressources humaines, la mise en place d'une gouvernance partagée et – point crucial – une mise au clair des relations entre le conseil d'administration, présidé par Jean-Pascal Beaucher, et la direction générale, assurée par Michelle Pierret. Le non-respect de ces trois exigences a conduit en juin dernier à un nouveau divorce, assumé par la nouvelle présidente, Marie-France Costagliola, et la quasi-totalité du CA.

En moins de dix ans, l'Adapei de l'Ain aura connu trois présidents et quatre directeurs généraux. Trois ont été remerciés pour des raisons bien différentes, articles de presse à la clé. Le quatrième, Michel Chaumette, arrivé en septembre, a eu trois mois pour poser un diagnostic et répondre, en équipe et en urgence, à un front syndical qui a bien choisi son heure.

Ces turbulences ont sérieusement écorné l'image d'une association rattrapée régulièrement par ses vieux démons. Vu de l'extérieur, ces crises à répétition rendent l'Adapei ingouvernable, voire immuable. Vu de l'intérieur, beaucoup de salariés éprouvent un sentiment de gâchis et de méfiance qui pousse au repli à l'abri des établissements. Sans parler de la lassitude des parents...

Retour à la case protocole

L'arrivée de Michel Chaumette, qui a animé de « grosses machines » dans le secteur lui aussi sensible de la formation professionnelle, est en quelque sorte un retour à la case protocole. « Comment l'association gouverne et décide et comment cette gouvernance se diffuse en interne, dans la fonction support siège et dans les établissements au niveau du personnel ? » Le nouveau directeur pointe la dualité siège-établissements : « Il y a une expérience terrain et une décision d'orientation générale. Comment les aider à se rencontrer et à se partager ? C'est cela l'ambition managériale : une fois comprise et partagée, vous la mettez

en œuvre techniquement. » Cette stratégie veut créer un sentiment d'appartenance qui redonne du sens au noyau et à ses satellites. « Nous allons beaucoup communiquer sur ce point. »

Dernière chance

Marie-France Costagliola et Michel Chaumette sont sur la même ligne « pour le passage d'un pilotage administratif et financier à un pilotage métiers ». Un changement de cap orienté compétences et non plus omnipotence, explique Franck Delale : « Nous n'avons jamais vécu une décennie avec autant de réformes. Nous allons entrer dans la fonction métier, décrypter les clés de fonctionnement pour pouvoir échanger et piloter. »

Cette entrée « métiers et pratiques professionnelles » va donc être la règle. Ce sera même, pour parler net, la solution de la dernière chance face à des financeurs qui s'agacent de ces crises à répétition et à des familles qui restent la justification première de l'association. D'autres menaces risquent d'aggraver les fissures de l'édifice Adapei : le monde du médico-social change avec ses réformes décapantes qui battent en brèche la logique d'établissement ; la concurrence s'active avec des solutions alternatives innovantes ; les publics accueillis évoluent et l'expérimentent. Autant de signaux d'alerte qui doivent faire comprendre aux 1 400 salariés de l'Adapei de l'Ain que la question de l'emploi passera par des réponses métiers. ● **A.G.**

Réinstaurer un climat social favorable

Fin novembre, l'Adapei a fait parler d'elle suite à des manifestations aux portes du siège. Pour les grévistes, le choix d'une nouvelle mutuelle, le style de management et le recrutement d'un parent comme directeur général adjoint posaient problème. S'agit-il de faits isolés, de réactions symptomatiques d'une crise ou d'un simple « bizutage » syndical ?

D'emblée, Marie-France Costagliola tempère : « Il y aura des élections en avril. La réaction de certains était opportuniste ». Sur le fond, elle défend une procédure de choix de la mutuelle réalisée dans la concertation depuis l'été.

Elle rappelle la signature d'un accord avec l'ensemble des syndicats pour distribuer une prime de Noël à tous les salariés.

Alors, peut-on affirmer que le dialogue social fonc-

tionne ? « Avec certaines organisations, ce sera possible. Avec d'autres, toujours en opposition, ce sera autre chose » précise Michel Chaumette. « Nous avons fait face et tenu bon. Nous avons proposé le dialogue dans un premier temps. Dans un second temps, nous avons dit non au paiement de certaines heures de grève ou à des revendications salariales hors de sens, par exemple. »

Cruciale, la réflexion sur les métiers associera les syndicats. « Nous voulons les amener à travailler et échanger sur cette question », précise Franck Delale. « En 2018, il y aura des réunions ad hoc dans les établissements. Les instances représentatives du personnel seront conviées ainsi que l'ensemble des salariés pour travailler à partir d'expérimentations et de projets sur la dimension métier et ses évolutions. » ●

métier son ouvrage



Des questions que chacun se pose...

Voici la synthèse des réponses apportées aux questions lancinantes pour tous ceux qui ont cherché à comprendre les crises à répétition qui interrogent l'association.

Pourquoi les choses paraissent-elles toujours bloquées à l'Adapei ?

L'Adapei a une culture d'établissements, avec des satellites qui fonctionnent isolément. Elle s'est développée autour de parents et de professionnels dans des logiques opportunistes, au sens noble, mais la logique d'association en pâtit. Pour donner de la consistance et du sens, il faut un ensemble. La faiblesse des frais de siège prouve que la structuration n'est pas au niveau d'une association de cette taille. Derrière le siège, il y a les fonctions de pilotage.

Faut-il rompre une bonne fois pour toutes avec le passé ?

Il faut une continuité. Nous sommes bien dotés en termes de proximité, d'adéquation physique. C'est une force. Mais il y a un effet de seuil. Dépasser 1 000 salariés impose une autre façon de piloter. Une vraie structuration évitera que la déclinaison technique soit biaisée par rapport au sens que veut donner l'association.

La situation des finances est-elle périlleuse ?

Non, pas aujourd'hui. Parce que l'environnement financier est contraint, nous devons faire preuve d'agilité, d'intelligence. Le CPOM a été récemment signé avec l'ARS et vient d'être signé avec le Département dans la co-construction et la confiance. Certains messages peuvent alarmer. La restructuration et la

réorganisation vont rassurer. Les activités commerciales se sont stabilisées et progressent légèrement. La fuite a été bouchée ; maintenant il faut faire remonter le niveau de flottaison.

L'évolution des publics fragilise-t-elle une association attachée à ses établissements ?

Nous devons être offensifs sur les fiches actions du CPOM et les transformations de places de foyer d'hébergement en foyer de vie notamment. L'objectif est de redonner une visibilité de parcours, en priorité pour les personnes vieillissantes. Il faut aller vers une prise en charge adaptée et améliorer l'efficacité de nos dispositifs.

Quelles sont les conditions du dialogue entre administrateurs et direction ?

La transparence, l'honnêteté intellectuelle et la reconnaissance que l'association est l'employeur avec sa politique et sa stratégie. Notre mission est d'accueillir dans les meilleures conditions possible, avec le plus de bienveillance possible, les usagers, dans le respect des salariés. Il faut donner du sens par la formation, la reconnaissance, la proximité.

Une vraie stratégie commerciale avec des objectifs clairs et précis d'accompagnement social et de performance industrielle va être engagée en 2018. La réussite des ESAT est stratégique. Elle génère des fonds propres pour garder notre destin en main. ●

→ Tanguy Gueguen, directeur technique du patrimoine, Marie-France Costagliola, présidente, François Flory, DRH, Christian Kovac, trésorier, Michel Chaumette, directeur général, Gilbert Pelenc, vice-président, Franck Delale, directeur général adjoint. (Absent : Jean-Paul Blanc-Tailleur, directeur des affaires financières).

UNE DIRECTION GÉNÉRALE RETRICOTÉE

→ Retour en quelque sorte au protocole de sortie de crise de 2012 où les financeurs demandaient à l'Adapei de se doter d'une direction générale mieux adaptée, particulièrement en matière de ressources humaines. Le nouvel organigramme avait très vite volé en éclats, rendant inopérante toute gouvernance collégiale.

→ Première priorité : renforcer l'organigramme pour se doter de compétences supplémentaires. « Au-delà des ressources humaines, de la direction des affaires financières, de la direction technique du patrimoine et de l'appui en moyens généraux, il nous manque un responsable des achats et de la communication », explique Michel Chaumette.

→ Comment passer d'un sentiment de défiance ou de méfiance à un sentiment de confiance, à une stabilité qui offre une garantie d'action, de crédit et de sens ? Le "retricotage" de la direction générale est en marche avec ceux qui souhaitent s'y associer. « C'est une étape nécessaire pour renouveler leur engagement auprès de l'association ».

→ La nouvelle organisation se démarquera de l'ancienne, basée sur des pôles (enfance, médicalisation, hébergement & services, travail adapté).

→ Un directeur technique du patrimoine, compétence transversale, est venu compléter l'équipe.

→ Le directeur général devra avoir une vision globale de la politique que l'association doit mener, être généraliste. L'accompagnement médico-social et la qualité pourront être pris en charge par le directeur général adjoint. ● **Ch. M.**



LA SEMCODA A OUVERT SA NEUVIEME AGENCE, À TRÉVOUX.

« Notre force, c'est d'être au plus proche »

OUVERTE DEPUIS JUIN, LA NOUVELLE AGENCE GÈRE PLUS DE DEUX MILLE LOGEMENTS, SUR UN LARGE SECTEUR ALLANT DU BEAUJOLAIS JUSQU'EN DOMBES.

À quinze minutes à pied du centre-ville de Trévoux, la dernière-née des agences SEMCODA a pris place au sein de fonctionnels et lumineux locaux, au pied de l'ensemble de logements des Rives de Saône. Pourquoi une nouvelle agence ? « *Pour se rapprocher des clients et aussi des partenaires institutionnels* », souligne Stéphanie de Camaret, responsable d'agence.

Comme les huit autres agences SEMCODA, celle de Trévoux est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi). Outre l'accueil physique, bon nombre de contacts passent par le canal téléphonique.

Du Beaujolais jusqu'en Dombes, l'agence gère plus de 2 280 logements, appartements ou pavillons locatifs, auparavant rattachés à l'agence de Rillieux-la-Pape – qu'il convenait de « *désengorger pour retrouver une agence à taille humaine* » – ou à l'agence de Bourg-en-Bresse. Les locataires et partenaires proches de Villefranche peuvent toujours se rendre au bureau décentralisé dans la commune : une permanence y est ouverte le lundi après-midi et

le vendredi matin, amenée à s'étendre à nouveau. La majorité des dix-sept collaborateurs de l'agence de Trévoux travaillaient auparavant dans ce bureau caladois qui dépendait de l'agence de Rillieux, l'un vient de l'agence villeurbannaise. Responsable de commercialisation, chargés de clientèle, chargés de maintenance, assistants de maintenance et responsables de site connaissent donc déjà bien le patrimoine semcodien et ses clients. En poste depuis mars pour préparer l'ouverture trévoltienne prévue le 19 juin dernier, Stéphanie de Camaret a l'expérience du métier : elle occupait un poste similaire, chez un autre bailleur social, dans le Rhône.

L'effectif de personnel comprend également dix employés d'immeuble. « *C'est très important de garder cette proximité entre les employés d'immeuble et l'agence, ils créent du lien avec les clients, leur présence permet de faire remonter les problèmes, les résoudre et les éviter.* » Le lien est également actif sur les secteurs où ce service est externalisé : les responsables de site veillent au suivi des entreprises extérieures de nettoyage. ● **A.P.**

→ **Agence de Trévoux**
21 rue des Magnolias
Le Grandiflora
tél. 04 74 81 51 03 10
internet.agenceb@semcoda.com



→ « Avec l'ouverture de l'agence de Trévoux, les collaborateurs et les clients ont retrouvé une agence à taille humaine. Sa création est un challenge réussi » souligne Stéphanie de Camaret.

SUR LE TERRAIN

Des conditions de travail de qualité

Répartis sur un rez-de-chaussée avec étage, les 550 m² de l'agence – une des plus grandes avec celle de Bourg-en-Bresse – offrent un cadre agréable et fonctionnel, facilitant les missions de chaque collaborateur et, par conséquent, la relation avec les clients.

Toute l'équipe a assurément gagné en confort et qualité de travail. « *Nos collaborateurs se sentent confortés !* » confie Stéphanie de Camaret.

Un lien constant avec les autres services

Outre les plus de 2 280 logements locatifs, le parc immobilier SEMCODA comprend également sur ce secteur des résidences seniors, des maisons de santé, des gendarmeries, etc. Leur gestion relève d'un service spécialisé centralisé au siège burgien mais la présence de l'agence locale renforce la réactivité d'intervention côté maintenance.

L'agence locative est également en lien avec le service de vente immobilière Apricot. Le lien est à double sens : l'agence peut être amenée à mettre en locatif des appartements non vendus et elle peut transmettre les demandes d'accession.

Un parc exponentiel

Situé en territoire rural ou semi-urbain, le parc immobilier locatif géré par l'agence est plutôt récent, un peu moins sur Villefranche et Jassans. Le taux de rotation avoisine les 10 %. « *Les départs sont souvent dûs à un décès ou une mutation professionnelle.* » Leur suivi statistique est en cours.

L'offre de logements ne cesse de s'étendre, en phase avec les besoins des territoires et contribuant à leur dynamisation. Parmi les dernières opérations livrées en 2017, figurent un ensemble de vingt et un logements, près de la gare de Villars-les-Dombes, une résidence de dix logements à Valsonne, près de Tarare, les neuf pavillons du Clos des Minimés et quatre autres, rue de la Gare, à Reyrieux.

À l'horizon 2018, s'achèveront des chantiers de construction à Anse, Chaleins, Thoissey... À Tarare et l'Arbresle, de futurs programmes allient logements locatifs, résidence seniors, maison de santé. À Morancé, la première pierre de la résidence seniors a été posée en décembre. ●

des clients »



→ Les collaborateurs de l'agence de Trévoux apprécient leur nouveau cadre de travail.

9 AGENCES, 19 BUREAUX DÉCENTRALISÉS

- **Agence Bresse Dombes, à Bourg-en-Bresse**
1 bureau à Ambérieu-en-Bugey
- **Agence d'Oyonnax**
4 bureaux, à Bellignat, Hauteville, Nantua, Oyonnax - La Plaine
- **Agence du Pays de Gex, à Saint-Genis-Pouilly**
4 bureaux, à Bellegarde, Gex, Ornex, Prévessin-Moëns
- **Agence de Trévoux**
1 permanence à Villefranche
- **Agence de Saône-et-Loire, à Saint-Rémy**
3 bureaux à Autun, Charnay-lès-Mâcon, Paray-le-Monial
- **Agence de Rillieux-la-Pape**
1 bureau à Meximieux
- **Agence lyonnaise, à Villeurbanne**
- **Agence Isère Bas-Bugey, à Bourgoin-Jallieu**
3 bureaux à Belley, Villefontaine, L'Alpe-d'Huez
- **Agence des 2 Savoie, à Annecy**
2 bureaux à Albertville et Annemasse

TROIS QUESTIONS À NADIA DIAF, DIRECTRICE DES AGENCES

82,6 % de clients **satisfaits**

→ Quels services apportent les agences au quotidien ?

La force de la SEMCODA, c'est d'être au plus proche des clients, de répondre au plus vite à toutes leurs sollicitations, pour les accompagner dans leur parcours résidentiel, favoriser le maintien à domicile aussi. Les agences et les bureaux décentralisés permettent cette proximité, cette réactivité, ce lien. Un client n'est pas un numéro de dossier, c'est un être humain.

Les clients sont de plus en plus exigeants et ils sont fidèles. 82,6 % d'entre eux qui ont participé à l'enquête de satisfaction 2017 se sont déclarés « satisfaits » ou « très satisfaits ». Les agences facilitent aussi les échanges avec les partenaires, les élus locaux, etc. Nous travaillons avec plus de 515 communes, sur 8 départements.

Le découpage des secteurs des agences tend à rejoindre la nouvelle cartographie des intercommunalités pour être en cohérence et ne pas multiplier les interlocuteurs auprès des partenaires.

En interne, les agences et leurs bureaux décentralisés sont des relais forts pour tous les services de la SEMCODA et interviennent en soutien pour toutes les opérations.

Qu'est-ce qui caractérise l'agence de Trévoux ?

Toutes les agences ont les mêmes pratiques, les mêmes informations, les mêmes façons de faire et d'être, les mêmes horaires d'ouverture, pour que le client bénéficie partout de la même qualité de services.

La création de l'agence de Trévoux a bénéficié de l'expérience des précédentes. Les notions de proximité, de sécurité et de bien-être des collaborateurs aussi, sont toujours à prendre en compte.

L'agence de Trévoux a un beau secteur, avec un patrimoine récent, une activité soutenue, amenés à se développer.

D'autres agences sont-elles en projet ?

L'agence de Villeurbanne ouvrira un bureau décentralisé à Oullins en 2018. ●



→ « Chaque agence réunit régulièrement son personnel, pour que tous les collaborateurs soient au courant des nouveaux programmes, des opérations en cours » précise Nadia Diaf.



→ La CNAF et, dans l'Ain, la Caf, le Département et la MSA Ain-Rhône, ont réalisé des guides pratiques pour les porteurs de projet de micro-crèche, téléchargeables sur Internet.

→ À Viriat, la micro-crèche Petit à petit, ouverte depuis janvier 2016, est un service municipal, qui s'inscrit dans une dynamique d'échanges avec les autres structures de petite enfance de la commune.



Les micro-crèches ont le vent en poupe

DEPUIS LA CRÉATION DU DISPOSITIF EN 2010, TRENTE MICROCRÈCHES ONT OUVERT DANS L'AIN, DONT SEPT À LA RENTRÉE 2017. LE DÉPARTEMENT, LA CAF ET LA MSA ACCOMPAGNENT LES PORTEURS DE PROJET.

CRÉER UNE MICRO-CRÈCHE, EN PRATIQUE

→ Le porteur de projet peut être une personne, une association, une collectivité locale, un organisme... Tout porteur de projet est convié en premier lieu à une réunion d'information organisée conjointement par le Département, la Caf et la MSA. Trois par an sont prévues. Étapes essentielles du montage du projet :

- l'étude de besoins (des données statistiques sont disponibles auprès de l'Observatoire départemental de la petite enfance) ;
- la recherche d'un local, adapté au projet, sécurisé, accessible aux personnes à mobilité réduite, de 120 à 140 m² plus un extérieur, et la présentation de son plan au Département ;
- la rédaction du projet social et éducatif ;
- l'étude de faisabilité et le budget prévisionnel ;
- le recrutement du personnel (réfèrent technique + équipe de professionnels qualifiés petite enfance).

Le dossier complet de présentation du projet doit être déposé au Département. L'autorisation d'ouverture (ou avis si le gestionnaire de la microcrèche est une collectivité locale) est délivrée par le président dans les trois mois.

accueildujeuneenfant@ain.fr

→ La dynamique

Lancées à titre expérimental en 2007 avec le soutien de la Cnaf et de la Caisse nationale de la MSA puis définies par le décret de 2010, les micro-crèches accueillent les enfants de 0-6 ans, avec une capacité maximale de dix places. Elles visent ainsi à répondre aux besoins, notamment en milieu rural, ou à élargir l'offre en milieu urbain ou périurbain, toujours en complémentarité avec des modes de garde existants, et s'inscrivent dans une dynamique de développement social, en lien avec les collectivités locales.

Sur les 30 micro-crèches existant aujourd'hui dans l'Ain, 4 sont associatives, 7 publiques, 19 privées dont 7 ayant ouvert à la rentrée 2017. Leur nombre va croissant : 18 nouveaux projets sont lancés, dont 2 portés par des associations, 3 par des collectivités locales.

→ Les avantages

Par leur petite taille, les micro-crèches offrent une souplesse de gestion et d'accueil. Certaines proposent des horaires atypiques. La microcrèche favorise la socialisation de l'enfant et la transition vers l'école.

→ L'accompagnement

Dans l'Ain, dès le début, le dispositif a été concerté de manière coordonnée par le Département, la MSA et la Caf, pour apporter aux porteurs de projet un accompagnement personnalisé et de proximité.

→ Les moyens

Des aides à l'investissement existent : subvention du Département de 30 000 € (pour une micro-crèche de 10 places, publique ou associative), aide de la Caf de 7 400 à 17 000 €/ place – le cumul des deux étant plafonné

à 80 % du coût total HT – et aide de la MSA de 20 000 €, reconduite au niveau national jusqu'en 2020, pour les porteurs de projet à but non lucratif et situés en milieu rural. Côté fonctionnement, la Caf est le principal financeur. Le gestionnaire de la micro-crèche doit choisir entre :

- le mode Paje (prestation d'accueil du jeune enfant, versée aux familles par la Caf ou la MSA pour 16 h par mois minimum par enfant), qui permet de fixer librement la tarification mais est moins favorable pour les familles à revenu modeste ;
- le mode PSU (prestation de service unique, versée au gestionnaire par la Caf ou la MSA), les familles payant en fonction de leurs revenus, selon un barème national. Une aide de la collectivité locale peut être perçue dans le cadre d'un contrat enfance jeunesse. Plus des deux tiers des micro-crèches de l'Ain ont choisi le mode Paje. ●



→ Florence Letang (Caf), Dorothée Bayard-Genaudy (Département) et Nathalie Boyer (MSA) accompagnent les porteurs de projets de micro-crèche.



→ À Saint-Julien-sur-Veyle, la micro-crèche Les Ptites Pouss a été créée en 2013 par des bénévoles, en collaboration avec la Communauté de communes.



Le logement de l'Ain à l'épreuve de son dynamisme démographique

Sommaire

- ▶ Données générales p 38
- ▶ Le logement social, l'acteur majeur p 39-41
- ▶ Les aides aux locataires et aux propriétaires p 42-43
- ▶ Point de vue : Jean-François Debat p 44

L'aide à la pierre reconduite pour 3 ans
pages 20-21



ILLUSTRATIONS DE ANNE-ISABELLE GINISTY

Depuis plus de trente ans, dans l'Ain, le logement cherche à coller à l'échappée belle de la démographie. Avec toujours un temps de retard pour arriver à répondre à une demande très forte aux marges (la Côtière, le Pays de Gex, le Val de Saône), accentuée dans la « centralité » attractive des villes comme Bourg-en-Bresse ou Ambérieu.

État et Département lui ont fait la courte échelle pour qu'il comble l'écart. L'accent a été mis sur le logement social, confié à des bailleurs expérimentés, au premier rang desquels figurent deux opérateurs régionaux d'envergure. Par capillarité, l'offre a su se décliner y compris en milieu rural et par le biais de réalisations sociales souvent novatrices, en premier lieu les opérations de rénovation urbaine lancées depuis 2004.

Si le parc locatif social est plutôt bien entretenu, le patrimoine privé peine à se régénérer, particulièrement en zones rurales excentrées. Il reste à construire pour que l'accession à la propriété devienne une étape plus accessible dans le parcours du logement et tire le parc privé vers le haut.

À l'inverse, au début de ce parcours, le logement très social, l'hébergement d'urgence, l'habitat intermédiaire ou indigne bénéficient de dispositifs qui savent se compléter pour être efficaces contre la précarité, le décrochage social, le mal-logement. Cette exigence passe aussi par la recherche d'améliorations énergétiques de plus en plus affichée, car indispensable.

C'est dans ce contexte globalement dynamique, profitable aux nombreuses entreprises du bâtiment, que l'État et le Département recherchent l'efficacité. L'Ain a été un des premiers à se doter de la compétence logement. Le Conseil départemental vient de décider de poursuivre, pour la troisième fois et pour six ans, dans la voie de l'aide à la pierre. Elle lui permet d'orienter et d'aider (lire pages 20-21). Avec la DDT et tous les opérateurs du logement, il s'apprête à finaliser une réflexion partagée qui redessine le contenu et les contours du Plan local de l'habitat 2017-2022.

C'est au milieu de ce que que les communautés de communes rédigent ou appliquent leur SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et leur PLH (Plan local de l'habitat) qui prennent peu à peu le pas sur les PLU communaux.

Le logement, et au-delà l'habitat, ne sont plus l'apanage du maire. Il est devenu un outil d'aménagement concerté qui accompagne dans l'Ain une croissance économique et démographique habituée à se jouer des frontières départementales et des limites communales. ●



Données générales

Nombre total de logements	293 842
Part des résidences principales (%)	86,8
Part des résidences secondaires et logement occasionnels (%)	5,6
Part des logements vacants (%)	7,6
Statut d'occupation des résidences principales	
Propriétaires	62,4
Locataires	36,6
Logés gratuitement	2
Part des logements sur-occupés	4,8
Décisions d'expulsion locatives (en 2015 et en %)	11,2
Nombre de dossiers de surendettement avec impayés d'énergie	685

* Source : Préfecture de Région

• Jeune et toujours en croissance

La population de l'Ain continue de croître en moyenne de 6,5 % par an. Arrêtée à 626 000 habitants au 1^{er} janvier 2014, elle est évaluée à 640 000 deux ans plus tard. Elle devrait dépasser les 770 000 en 2040. La part de la population active (26-65 ans) représente un peu plus de la moitié et les 6-25 ans un quart.

• Une activité soutenue

Un peu plus de 4 000 logements ont été mis en chantier en 2015 (soit 9,1 % de la région) : 1 010 en individuels purs, 490 en lotissements, 2 690 en collectif ou résidences.

• Deux fois plus de maisons

L'écart est resté stable entre deux recensements (2009/2014) : presque 65 % de maisons (192 015) et 34,5 % pour les appartements (103 177). Entre 1991 et 2011, il s'est construit un peu plus de 77 000 résidences principales (31 % du parc).

• Les données précieuses de l'Adil.fr

L'Adil ne s'est contentée pas de renseigner 14 354 particuliers : au gré de leurs déplacements, les conseillers de l'agence relèvent tous les indices de programmes de construction et de prix sur tout l'Ain. D'où un " baromètre " détaillé des prix du prix des terrains en lotissements et de l'offre en logements neufs. ●

Les enjeux des économies d'énergie

Les propriétaires occupants à ressources modestes bénéficient d'aides pour des travaux d'amélioration énergétique via le programme national Habiter mieux, visant un gain énergétique de 25 %. Dans l'Ain, le gain moyen obtenu atteint 38 %. La prime Habiter mieux concerne aussi les propriétaires bailleurs, à condition d'avoir un gain énergétique de 35 %. Pour 80 % dans l'Ain, ce gain est compris entre 50 et 100 %.

Diverses aides existent : crédit d'impôt transition énergétique (CITE) – remplacé en 2019 par une prime, au moins pour les ménages aux revenus les plus modestes –, certificats économies d'énergie (avec entre autres une prime pour le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière performante gaz ou bois), chèques énergie (à partir de 2018, pour les ménages très modestes)... Le bilan dressé par l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain, ex-Hélianthe) montre que les aides permettent de diminuer de 17 % le coût des travaux pour les ménages. Près d'un quart des foyers ayant réalisé des travaux a bénéficié d'un taux de TVA réduit à 5,5 % ; 14 % ont bénéficié du CITE. ●

Rénovation urbaine

Inscrites au Programme national de rénovation urbaine (PNRU) 2004-2014, neuf opérations de renouvellement urbain, dans lesquelles Dynacité et Bourg Habitat se sont beaucoup investis, ont été menées :

Coût total par projet

Bourg-en-Bresse (La Reyssouze)	100 352 000 €
Oyonnax (La Forge)	27 406 118 €
Montluel (La Maladière)	880 287 €*
Ferney-Voltaire (Les Tattes)	9 775 000 €
Miribel (Le Trêve)	11 308 800 €
Arbent (Le Planet)	9 312 793 €
Meximieux (Les Carronnières)	14 077 641 €
Bellegarde (Beauséjour)	43 936 340 €
Belley (Clos Morcel)	9 426 189 €
Total	225 475 166 €

* Montant partiel

Coût total par financeur

ANRU	30 193 287 €
État	3 307 741 €
Département	17 114 632 €
Région	12 827 215 €
Ville	15 202 400 €
Agglomération Bourg	4 884 000 €
Dynacité	92 259 597 €
Bourg Habitat	48 483 000 €
FEDER	305 000 €
Action Logement (1 %)	898 296 €

Quatre projets sont retenus au nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) depuis 2014 : Ambérieu-en-Bugey (Les Courbes de l'Albarine), Bourg-en-Bresse (Le Pont des Chèvres), Bellignat (Le Pré des Saules), Oyonnax (La Plaine-La Forge).

Fiche d'identité

■ 45 380 logements sociaux en 2017 soit 2,5 % de plus qu'en 2016. En France, l'augmentation était de 1,5 %.

■ 13 314 demandes de logement social formulées en 2016, soit 18 % de plus qu'en 2014. Seules 42 % ont été satisfaites.

■ 14,4% des personnes ayant leur résidence principale dans l'Ain étaient des locataires HLM en 2014 (+ 2,1 % par rapport à 2009).

■ Au 1^{er} janvier 2017, le taux de vacance s'élevait à 2,6 %. Un chiffre inférieur de 0,4 point à la France. À titre d'exemple, la vacance logement a coûté 6,28 M€ à la Semcoda en 2015.

■ La vacance de plus de trois mois, évaluée à 1,1 %, était aussi inférieure au niveau national de 1,6 %.

■ Le taux de mobilité (logement ayant changé d'occupant dans l'année) est de 11,8 %, bien supérieur à la moyenne nationale de 9,8 %.

■ 18,6 % des logements sociaux sont situés dans des quartiers politique de la ville.

■ La taille moyenne d'un logement social dans l'Ain est de 68 m².

■ 82,8 % sont des logements collectifs (France : 84,2 %).

■ Les logements sociaux de l'Ain ont, en moyenne, 32 ans.

■ 57,5 % sont gérés par des OPH (Offices publics de l'habitat), 28,7 % par des SEM (Sociétés d'économie mixte), 10,9 % par des ESH (Entreprises sociales de l'habitat) et 2,9 % par d'autres structures.

■ Au 1^{er} janvier 2017, le loyer moyen s'élevait à 5,55 €/m² contre 5,72 €/m² au niveau national.

■ La hausse des loyers est plus rapide dans l'Ain (+0,7 %) qu'en France (+0,5 %).

■ 1,61 M€ de subventions versées en 2017 pour le logement social et intermédiaire : 39 % par l'État et 61 % par le Conseil départemental.

Le plan départemental de l'habitat, une approche territorialisée du logement social

Depuis début 2017, l'État, le Conseil départemental et les intercommunalités préparent le renouvellement du Plan départemental de l'habitat (PDH), outil articulant les différentes instances de l'habitat, favorisant les échanges et l'observation.

Cette deuxième mouture fera évoluer les diagnostics et les axes prioritaires, établis dans la première version de 2010. Avant la définition des orientations et son adoption début 2018, un nouveau découpage territorial a été proposé pour mieux coller aux enjeux.

Dans l'Ain, l'État délègue cette compétence au Conseil départemental depuis 2006 (voir pages 20-21). ●

Une nouvelle classification

– Oubliée la logique géographique, la nouvelle typologie mêle l'impact des grands pôles internes (Bourg, Oyonnax, Ambérieu) et externes (Genève, Lyon et Mâcon) avec une classification en sept types de communes :

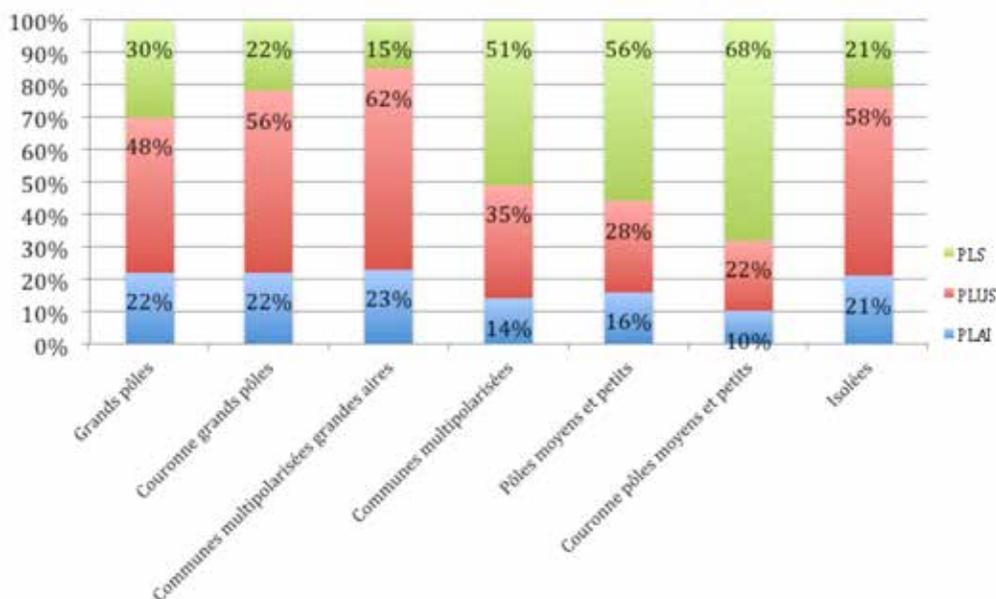
- grands pôles (plus de 10 000 emplois) ;
- leur couronne ;
- zones partagées entre deux pôles ;
- communes multipolarisées ;
- pôles de moindre importance (1 500 - 10 000 emplois) ;
- leur couronne ;
- communes isolées.

Trois grandes catégories pour l'offre nouvelle

Face à la demande croissante, des aides financières publiques sont versées aux maîtres d'ouvrage. Dans le logement social, ces aides à la pierre prennent la forme de trois produits financiers :

- Le PLUS (Prêt locatif à usage social), représentant 46 % des agréments dans l'Ain entre 2012 et 2016. Il correspond à la vision « traditionnelle » des HLM et vise à favoriser la mixité sociale.
- Le PLS (Prêt locatif social). Avec 33% des constructions, il cible le logement intermédiaire en zones tendues et certaines constructions spécifiques.
- Le PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) concerne les ménages les plus en difficulté et représente 21% des logements agréés. ●

Répartition par financements

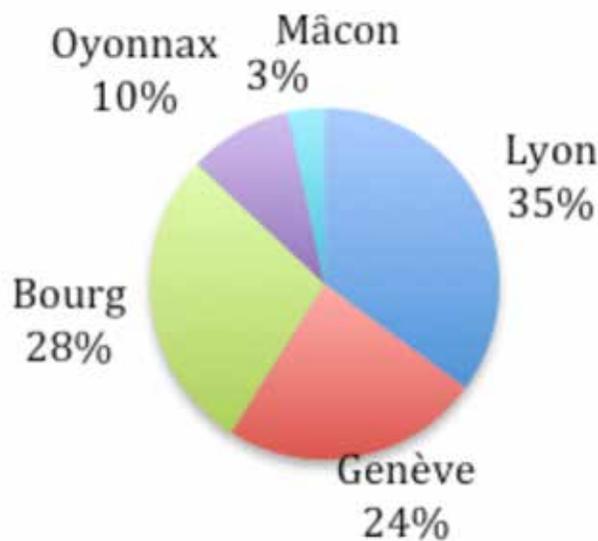




Une demande concentrée autour des grands pôles

60 % des demandes des logements sociaux émanent des grands pôles et 30 % de leur couronne. Parmi elles, 90 % proviennent des secteurs de la Côtière, Bourg-en-Bresse et Genève qui connaît les plus fortes croissances (+ 42 % pour le pôle et + 44% pour sa couronne). ●

Sources : les bailleurs, INSEE, RPLS, DDT, Conseil départemental de l'Ain, DREAL.



Demands de logements sociaux par grands pôles



Points forts, points faibles du logement dans l'Ain ? Priorités d'action de vos organismes ? Avons nous demandé à certains de nos interlocuteurs...

ADIL de l'Ain

- Rester concentré sur notre mission d'informer, nous ouvrir plus aux partenaires.
- Sécuriser l'accès à la propriété (en attendant la loi prochaine loi).
- Être attentif aux effets de la suppression de l'aide au logement.
- Améliorer l'expérimentation CCAPEX de Bourg pour intervenir encore plus en amont.
- Continuer la lutte contre l'habitat indigne.

Isabelle Chanel, directrice

• Une satisfaction en léger recul

Les demandes de logements sociaux sont plus satisfaites dans les communes multi-polarisées et isolées (respectivement 81 % et 71 %) que dans les grands pôles (38 %), leur couronne (46 %) et dans les petits pôles (44 %). La situation s'est dégradée partout sauf dans les communes multi-polarisées. Avec 56 %, le taux de satisfaction est meilleur pour les PLAI qui représentent plus de la moitié des demandes du département et les deux tiers des besoins à Bourg-en-Bresse.

Partout, la tension sur les petits logements est forte avec un taux de satisfaction de 30 % pour les T1 et T2.

• Des efforts de construction dans les grands pôles et leur couronne

Depuis 2010, ils ont contribué à 89 % de la construction. En terme relatif, la plus forte croissance a eu lieu dans les couronnes de pôles moyens où le nombre de logements sociaux a triplé. À l'inverse, leur proportion tend à diminuer dans les petits et moyens pôles. ●

Accompagner un parcours vers l'achat

Pour favoriser l'accès à la propriété des ménages modestes, certains logements sont financés grâce au PSLA (Prêt social location-accession). Ils permettent, après une période de location et de paiement d'une redevance constituant un apport, de devenir propriétaire tout en conservant une garantie de rachat et de relogement.

Un bilan en demi-teinte

Entre 2010 et 2015, 2 039 logements ont reçu un financement PSLA soit 17 % des logements sociaux et 6 % de la production neuve totale. Pourtant, parmi les 730 logements ayant atteint la fin de leur période de commercialisation, 42 % ont été retransformés en PLS.

Des résultats contrastés même si la situation varie selon les régions : production trop importante à Bourg, La Côtière et Oyonnax, marché faible dans le Bugey, adéquation entre l'offre et la demande dans le Pays de Gex.

Pour autant, les PSLA ne sont pas jetés aux oubliettes puisque le département veut en construire 2 000 entre 2018 et 2022. ●



Des bailleurs connus et reconnus

Obligatoires, les enquêtes de satisfaction permettent de prendre le pouls des locataires. Avec des taux de satisfaction dépassant les 80% voire frôlant les 90%, les bailleurs sont appréciés de leurs locataires qui ont une vision positive de l'accueil et de l'état des logements. Malgré une tendance à l'amélioration, les points de vigilance se concentrent sur les problèmes du quotidien : délais de traitement des demandes ou de travaux, niveau des charges...

L'importance de la proximité et des échanges

Pour consolider cette relation, les bailleurs misent sur la médiation et l'entretien d'une relation de proximité. Une ambition qui passe par un dialogue sous toutes ses formes (employés de proximité, réunions au pied des immeubles voire utilisation des nouvelles technologies) et par le recours à la médiation. ●

Des logements, mais pas que...

En 2016, la Semcoda a construit dans l'Ain 157 places de résidences seniors dans cinq communes auquel s'ajoutait un Ehpad à Saint-Rambert. Sans oublier la construction d'hébergements pour gendarmes, de locaux professionnels, de maisons médicales, de micro-crèches, de relais d'assistants maternels ou de Marpa. À l'initiative du Conseil départemental, les bailleurs se sont impliqués dans la réalisation de résidences Haissor (Habitat intégré service solidaire regroupé). Cette forme d'habitat personnel pour seniors en perte d'autonomie est réalisée en partenariat avec les communes et les associations d'aide à domicile. Enfin, les bailleurs sont présents dans le champ social et médico-social. En 2017, Bourg Habitat a construit l'IME Dinamo Pro d'Hauteville pour les PEP 01 tandis que la Semcoda s'occupait du foyer pour personnes handicapées vieillissantes à Oyonnax de l'Adapei. ●

ALEC 01

- **Points forts** : une construction dynamique avec des logements intégrant les nouvelles réglementations thermiques ; des initiatives proposées par les organismes conseil, les artisans, les particuliers...
- **Points faibles** : un parc de logements anciens avec un taux de rénovation qui reste faible.
- **Nos priorités** :
 - Amplifier le rôle d'information et de conseil sur le logement performant, sain et durable.
 - Faire émerger des solutions pour massifier la rénovation énergétique
 - Faire connaître les démarches d'habitat participatif

Marie Alexandre, directrice

Conseil départemental

Je souhaite qu'on mette l'accent sur trois points :

- la nécessité de "lever le pied" en construction neuves sur Bourg, la Bresse et la Dombes ;
- qu'on évite les concentrations forcées mais qu'on modernise les patrimoines des centres villages avec des programmes qui les repeuplent ;
- qu'on n'oublie pas de "rafraîchir" ce qui a été construit il y a 20 ou 30 ans.

Jean-Yves Flochon, VP du Conseil départemental, chargé entre autre du logement

Les principaux bailleurs du département

	Semcoda	Dynacité	Bourg Habitat	Ain Habitat	Alfa3a	Logidia	La Thoisyenne
Nbre total de logements	30 869	26 550	5 796	1 000	3 224	2 860	230
Nbre total de locataires			11 300		2 577		
Nbre de salariés	680	571	115		103		
Chiffre d'affaires	292 000 000	110 000 000	30 900 000	9 545 767 (2015)	16 378 000	16 195 000	900 000
Nouveaux logements livrés en 2016	2 327	347	107	90	13	115	
Âge moyen du parc (en années)	22		38		14	23	
Nbre de communes d'implantation	515 en tout 248 dans l'Ain	241 (01, 69, 38 et 71)	27	52	50	115	1
Part de logements collectifs / individuels	84,4 % de collectif		90,4 % collectif		91 % collectif	65 % collectif	
Nbre de logements réhabilités en 2016	1171 en cours - 878 terminés	3100	142	0		43	160
Budget consacré à la réhabilitation (en €)	28 494 418	22 600 000	3 700 000		2 500 000		
Taux de rotation des locataires	12,26 % (2015)	11 %	10,69 %		210		
Part des locataires recevant APL	46,81 % (2015)		59,80 %		34		
Taux de vacance	3,77 % (fin 2015)		2,33		13		
Nbre de logements vendus	128	79					
Nbre de logements proposés en PSLA	328	118	12				



CAF de l'Ain : presque 100 millions d'aides au logement

• Allocations logement

– Le montant des aides au logement versées par la Caisse de l'Ain en 2016 s'élève à 98 774 668 €, soit 18,8 % du total des prestations versées. Le nombre total de personnes couvertes par une aide au logement est de 91 538 pour l'ensemble du département.

– 38 813 bénéficiaires d'une aide au logement versée par la CAF en 2016 :

→ 23 542 bénéficiaires de l'APL (aide personnalisée au logement), soit 60,6 %, dont 437 étudiants ou apprentis ;

→ 8 609 bénéficiaires de l'ALS (allocation de logement social), soit 22,2 % ;

→ 6 662 bénéficiaires de l'ALF (allocation de logement familiale), soit 17,2 %.

– 40,7 % des allocataires de l'Ain perçoivent une aide au logement d'un montant moyen mensuel de 212 € (montant moyen du loyer ou du remboursement de prêt accession : 544 €).

• Parmi les autres aides

– 915 prêts ménager/mobilier accordés pour un montant moyen de 468 €.

– 35 primes de déménagement (pour les familles nombreuses ayant au moins trois enfants à charge, nés ou à naître) déménageant quand leur foyer s'agrandit et ayant droit à l'APL ou l'ALF pour leur nouveau logement) versées au 2^e semestre 2016. ●

Conseil départemental :

• Fonds solidarité logement

Géré par le Département, le FSL aide les personnes en difficulté à accéder ou se maintenir dans le logement.

Des conventions sont passées avec des associations effectuant un accompagnement social lié au logement.

Un dispositif de sous-location, temporaire ou de longue durée (un an, exceptionnellement renouvelable) vient d'être mis en place pour répondre à des besoins ponctuels de personnes ne nécessitant pas un lourd accompagnement, suite à une expérimentation menée par la MDS Bresse.

Des conventions seront signées avec Tremplin, l'Accueil gessien et l'Orsac. Elles gèrent 95 logements pris à bail auprès des bailleurs sociaux, loués ensuite aux personnes en difficultés.

(Montant apporté par le Département en 2016 : 266 000 €). ●



SOLIHA

→ **Points forts** : délégation de la compétence des aides à la pierre au Conseil Départemental pour tout l'Ain = cohérence, réactivité, adaptation de la politique aux réalités et enjeux de terrain.

→ **Points faibles** : difficultés à diversifier les réponses au logement des personnes défavorisées.

→ **Priorités SOLIHA Ain** : « Être bien chez soi aujourd'hui comme demain ... et mieux qu'hier » :

– diversifier les « solutions habitat » pour les personnes fragiles.

– lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

– adaptation du logement à la dépendance (personnes âgées et/ou handicapées).

Bruno Savy, directeur

Précarité énergétique

Dans le cadre du programme départemental Précarité énergétique et action sociale, ALEC 01 et Soliha mènent des actions d'accompagnement des familles. De 2014 à 2016, ont été réalisés 381 analyses de factures, 77 visites conseils à domicile, 41 accompagnements pour une prise en main des équipements suite aux travaux, 3 ateliers collectifs par an (rencontres de 2 h autour d'un café convivial, réunissant de 7 à 10 personnes curieuses de découvrir de façon ludique comment économiser l'énergie et l'eau), ainsi que 8 animations auprès des structures sociales, dont un colloque « Comment orienter vers un meilleur usage du logement ? ».

Le programme est renouvelé pour 2017-2019, avec pour nouveaux partenaires EDF et GRDF. En 2017, ALEC 01 et Soliha ont réalisé 110 analyses de factures, 100 visites, 12 visites suite aux travaux, 3 ateliers collectifs avec le CCAS de Bourg, EDF, Dynacité, la Régie des eaux et les services sociaux du Département, ainsi que 6 interventions auprès des professionnels de l'action sociale.

Une étude menée en 2011 par la DDT de l'Ain sur la vulnérabilité énergétique des territoires dans le logement et les déplacements domicile-travail montre un très fort enjeu sur la communauté de communes du Haut-Bugey. ●

• Les subventions de l'ANAH

(Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et les subventions locales ont profité à 4 % des foyers ayant fait des travaux et à plus de 10 % des ménages ayant effectué une rénovation performante.

Gratuit et ouvert à tous, le service Info-énergie de l'ALEC 01 renseigne environ 2 500 personnes par an.

• Lutte contre l'habitat indigne

De 2013 à 2017, Soliha a effectué 313 diagnostics de logement indigne, suivis de

conseils pour la réhabilitation et le financement.

La Caf propose aux allocataires d'une aide au logement vivant dans un logement non décent, ayant au moins un enfant à charge, un accompagnement pour faire constater l'état, intervenir auprès du bailleur, prévenir les risques sanitaires et vers un relogement si nécessaire.

• Taxe d'habitation

Elle diminuera de 30 % en 2018, 65 % en 2019, 100 % en 2020, pour les ménages au revenu fiscal n'excédant pas 27 000 € pour une part, 43 000 € pour un couple.



Recours

La loi DALO (Droit au logement opposable) de 2007 permet aux personnes mal logées, ou ayant attendu en vain un logement social pendant un délai anormalement long, de faire valoir leur droit à un logement décent ou à un hébergement si elles ne peuvent l'obtenir par leurs propres moyens. Dans l'Ain, 101 recours logements et 3 recours hébergement ont été reçus en 2015. 34 ont obtenu une réponse favorable, 42 ont été rejetés, 18 étaient sans objet.

Les capacités d'accueil dans les CHRS de l'Ain en 2017 :
Tremplin : 52 places, Accueil Gessien : 35 places ;
Alfa3a : 41 places ; ADSEA Ain : 100 places ;
ORSAC : 39 places.

Hébergement

Les établissements pour adultes et familles en difficulté

Hébergement social	
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	258
Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)	237
Centre d'accueil non conventionné au titre de l'aide sociale	213
Centres provisoires d'hébergement	50
Logement accompagné	
Maisons relais - Pensions de famille	81
Résidences sociales	863
Foyers de jeunes travailleurs (FJT)	180
Foyers de travailleurs migrants (FTM)	817
Nombre de places d'hébergement	
Dont urgences	306
Dont insertion	165
Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,5

Alfa3a

Nos priorités en matière de logement très social :

- Accroître l'offre de logements diffus.
- Rendre le parc du logement accompagné plus attractif : réhabilitation, rénovation énergétique, restructuration.
- Promouvoir la valeur ajoutée du logement accompagné dans la chaîne du logement et dans un parcours d'insertion.
- Développer l'offre et le panel du logement accompagné en lien avec les besoins des territoires.
- Mener une réflexion sur l'innovation technique et sociale du logement accompagné.

Véronique Leteneur, responsable du pôle logement

Logidia

Nos priorités en matière de logement très social :

- Répondre à la demande locative HLM (y compris spécifique, comme les personnes âgées) par le développement.
- Répondre aux problèmes des centres villages (biens immobiliers abandonnés, etc.). Mais le coût d'acquisition est difficile à amortir pour sortir une opération neuve ou une réhabilitation avec les loyers HLM.
- Prioriser l'amélioration énergétique dans les rénovations sur les patrimoines les plus anciens.

Christian Magnon, directeur

• Accompagnement social

– Les organismes de logement social veillent à accompagner les locataires en difficulté financière et prévenir les expulsions. Les métiers du social entrent pleinement dans leur effectif de personnel : Bourg Habitat emploie deux conseillers en économie sociale et familiale (CESF), la SEMCODA cinq.
– La Caf propose aux allocataires en difficultés pour payer leur loyer auprès d'un bailleur privé, et ayant au moins un enfant à charge, un accompagnement pour limiter la dette, faire valoir les droits pour le maintien ou

le rétablissement du droit à l'allocation logement, éviter l'expulsion.

• Adaptation du logement pour les personnes dépendantes

Agées ou handicapées, les personnes dépendantes peuvent bénéficier d'aides à l'adaptation du logement (financées par l'ANAH, le Département, les caisses de retraite). En 2017, Soliha a accompagné 260 opérations d'adaptation. À l'écoute de leurs locataires, les bailleurs sociaux effectuent des travaux d'aménagement, concernant notamment les salles de bain.

Habitat et Humanisme

Présente depuis vingt ans dans l'Ain, l'association Habitat et Humanisme permet à des personnes en difficulté de se loger, près de centres-villes, et de bénéficier d'un accompagnement par des bénévoles. L'association gère 52 logements, sur Bourg-en-Bresse, la Côtère et le Pays de Gex, dont un tiers mis à disposition par des « propriétaires solidaires » et deux résidences sociales. L'action s'étendra prochainement à Bellegarde, où 8 logements seront aménagés, dont 3 pour des femmes victimes de violences.

Une maison relais/résidence accueil de 20 à 25 logements, dont la moitié pour des personnes en difficulté psychique, est en projet sur la Côtère. Soutenue par la DDCCS et le Département, l'opération s'inscrit pleinement dans les objectifs de la fédération nationale : « s'ouvrir, au-delà des personnes en difficulté financière, aux publics en difficulté pour d'autres raisons, afin de leur permettre d'accéder à une plus grande autonomie par un logement dans un environnement sécurisé » souligne Hervé Chesnel, président d'Habitat et Humanisme Pays de l'Ain.

Autre innovation, première du genre en France, en partenariat avec la SNCF : créer un logement dans une gare en activité mais n'ayant plus de personnel logé sur place. Top départ à Miribel et Saint-André-de-Corcy. ●

JEAN-FRANÇOIS DEBAT, MAIRE ET PRÉSIDENT DE L'AGGLOMÉRATION DE BOURG-EN-BRESSE

« *Le logement, c'est toujours une question d'équilibre.* »

Jean-François Debat n'est pas seulement le président d'une communauté d'agglomération dotée depuis longtemps d'un PLH (plan local de l'habitat). Lui qui fut un jeune collaborateur du ministre du Logement, Louis Besson, a été récemment un des rédacteurs de la loi SRU (relative à la solidarité et au renouvellement urbain). L'approche urbanistique est une des composantes essentielles de sa gestion de Bourg-en-Bresse.

• Partagez-vous le constat du dynamisme de l'habitat dans l'Ain ?

Globalement, oui, même si ce dynamisme varie selon les bassins d'habitation. Très marqué sur le Pays de Gex et la Côtière, patent sur la partie urbaine de l'agglomération de Bourg. Je ne suis pas sûr que ce dynamisme profite à l'accession à la propriété. Je note que la construction de maisons individuelles se poursuit, ce qui pose un problème de consommation de l'espace et de compatibilité avec les critères du développement durable.

• Le SCOT a-t-il été efficace ?

Oui pour le long terme, mais ses effets sont lents. Les orientations des SCOT ont pris en compte les capacités de construction contenues dans les PLU des communes. Comme elles étaient largement excessives, elles risquent de courir sur trente ans ! Difficile pour un maire de "dézoner", sauf qu'à Bourg, nous avons rendu inconstructibles des terrains qui étaient urbanisables. Les SCOT permettent d'aller dans la bonne direction en préconisant que l'urbanisation se fasse dans les bourgs-centres et qu'on utilise les espaces déjà construits.

• L'agglomération est-elle la bonne échelle pour penser l'habitat ?

Nous le faisons avec notre PLU en plein renouveau. Christian Chanel, le VP chargé du dossier, pilote cette réflexion très axée sur la nature de l'habitat alors que le précédent PLH s'intéressait aux zones à construire. Le logement, c'est toujours une question d'équilibre pour créer une dynamique d'offre en accession, en location dans le parc social ou privé, et en réhabilitation. À Bourg, nous avons besoin de retrouver des capacités d'accession pour les catégories moyennes, alors que dans la première couronne, l'accession doit être organisée sous forme plus dense et plus collective. Notre seconde priorité porte sur l'isolation thermique des logements. C'est un vrai enjeu pour les copropriétés et l'habitat privé individuel. L'État a annoncé un plan de 5 milliards d'euros pour les villes et communes moyennes et pour l'ANRU.

• Faut-il regrouper les bailleurs sociaux ?

Le gouvernement veut rapprocher les offices de moins



de 20 000 logements pour engendrer des économies et – le vrai motif est là – justifier des ponctions sur le parc social, c'est-à-dire sur les plus modestes. Je suis favorable aux communautés d'offices. Entre Bourg Habitat, office de 6 000 logements, bien géré sur un territoire pertinent, et Dynacité ou Logidia, il y a une possibilité de mutualisation et de coopération.

• La loi sur le logement, en cours de préparation, vous inquiète-t-elle ?

Je ne suis pas optimiste. L'analyse est mauvaise ; elle oublie que des outils existent déjà pour lutter, par exemple, contre la précarité et l'habitat indigne. On a tapé dans la caisse des organismes HLM au motif que l'APL est source d'inflation des loyers. Argument fallacieux puisque les loyers sont plafonnés dans le logement social et libres dans le logement privé. Il faut récupérer 1,7 milliard d'euros par an sur l'APL pour compenser les 4,5 milliards que l'on donne aux plus aisés. ●

Propos recueillis par A.G.

Pour une société toujours plus inclusive en matière de handicap

→ Adopté en juillet dernier par le Département, le Plan Handicap 01, feuille de route pour les cinq ans à venir (2017-2022), a pour objectif l'inclusion des personnes handicapées. Fruit d'une étroite collaboration avec les partenaires œuvrant en faveur du handicap, il représente un budget de 51 M€ et se décline en sept axes d'actions visant à favoriser l'autonomie des personnes quel que soit leur niveau de dépendance : renforcer l'action de la MDPH pour plus de proximité, structurer le champ du soutien et de l'accompagnement à domicile, créer une offre de logements novatrice et inclusive, offrir des places nouvelles en établissement adaptées aux besoins, soutenir les parents et accompagner les enfants, mieux prendre en compte l'autisme et les Dys, soutenir et accompagner les aidants.

« Ce Plan constitue la colonne vertébrale du défi de l'inclusion et de l'égalité au quotidien que nous souhaitons relever », souligne Jean Deguerry, président du Département.

Deux supports de communication ont été conçus pour promouvoir les actions concrètes du Plan Handicap 01 : l'un synthétique à destination du grand public et l'autre à destination des partenaires. Remis



→ Le 17 janvier, Jean Deguerry, président du Département, et Muriel Luga Giraud, vice-présidente chargée des affaires sociales, ont réuni et remercié l'ensemble des partenaires du Plan Handicap 01.



officiellement aux partenaires en janvier, le Plan est téléchargeable sur le site Internet du Département. ●

www.ain.fr

GOVERNANCE

La SEMCODA choisit une transition en tuilage et en douceur

Les cérémonies des vœux, particulièrement celle de la Semcoda, auront été l'occasion pour Philippe Tormento, son nouveau directeur, de se faire connaître. Pour l'introniser devant les 600 collaborateurs et partenaires réunis à Aintexpo, Jean Deguerry n'a pas lésiné sur son appui, lui qui avait gravé son nom sur ses tablettes au moment de quitter, par obligation, son poste de PDG de la société d'économie mixte pour la présidence du Conseil départemental.

Philippe Tormento a donc été sollicité pour succéder à Gérard Lévy. Car il s'agit bien d'une succession imaginée depuis quelques mois. Les deux hommes se connaissent pour s'être rencontrés sur des dossiers de construction en Saône-et-Loire ou en Haute-Savoie. Ils s'apprécient puisqu'ils ont décidé – d'un commun accord – d'une période de tuilage pour se transmettre des secrets de fabrication mais surtout des plans de construction. Transition bien nécessaire pour permettre à l'emblématique directeur de passer la main et à Philippe Tormento de prendre pied dans cette SEM en pleine vitesse de croisière, la première en Rhône-Alpes, la troisième en France.

Les signaux émis à l'occasion de cette mutation attendue et redoutée sont très clairs et savamment codés : on change de capitaine, mais pas de cap, a décidé le conseil d'administration fin décembre. La machine Semcoda ne baissera pas de régime, avec le souci de préserver la qualité de son patrimoine. Elle continuera d'avancer au rythme de presque 3000 réalisations



par an. Toutes ses facettes, y compris ses valeurs de bailleur social, seront préservées. À Philippe Tormento de marquer le trajet de sa personnalité et d'emmener dans son sillage un personnel qui attend beaucoup de lui.

Qui est Philippe Tormento ? Un électron libre, fin politique, un patron hors format aux convictions sociales bien affirmées. Il vient de passer avec bonheur sept années à la direction des services sociaux du département de Haute-Savoie. À son arrivée, certains se sont interrogés sur son inexpérience en la matière ; aujourd'hui, beaucoup ont regretté son départ parce qu'il leur a appris à réfléchir et agir autrement. C'est avec cette approche sincèrement humaine qu'il aborde cette mission délicate. Il sait qu'on l'attend au tournant de la Semcoda. Ça tombe bien : c'est un homme qui va droit et qui affronte les obstacles dans le sens de la marche. ● A.G.

→ Les feux de la rampe pour Philippe Tormento lors de la cérémonie des vœux de la SEMCODA.



LE REP'R LANCE SES ATELIERS DU « FAIRE ENSEMBLE »

Esprit 100 % récup', « rep

EN AVANT-GOÛT DU « TIERS-LIEU ÉCORESPONSABLE » EN PROJET À BOURG-EN-BRESSE, L'ASSOCIATION PROPOSAIT UN PREMIER ATELIER POUR CRÉER UN PETIT MEUBLE PERSONNALISABLE.

14 h, un samedi de décembre. Dans la salle de réunion cordialement mise à disposition, Jean-Charles Paumier et Marie-Laure Sauchay ont débarrassé pots de peinture, pinceaux, crayons, pochoirs, tissus et autres matériaux de récupération, et tout le matériel à poncer, percer, clouer, visser, électrifier, décorer... Les premiers participants arrivent. Accueil chaleureux. Autour du café et du gâteau maison, chacun se présente. Ils seront six pour ce tout premier atelier du « faire ensemble » proposé par Le Rep'R, association créée en septembre 2017 par trois porteurs de projet bien décidés à créer à Bourg-en-Bresse un lieu alternatif ouvert à tous, où partager des savoir-faire, apprendre à réparer des petits objets, en fabriquer à partir d'éléments de récupération, déguster des produits locaux, louer du matériel à moindre coût, disposer d'un espace de travail avec wifi, se détendre... Pour l'heure, l'atelier est hors les murs, à la Retap'. Objectif de l'après-midi : confectionner un coffre à jouets ou un petit meuble, 100 % personnalisable, à partir d'une caisse à vins. Le mail d'info a attiré Philippe : « C'est plus sympa de bricoler en rencontrant des gens, en

partageant un moment ensemble ! » Il va faire une boîte à jouets pour sa fille.

Aline opte plutôt pour une étagère lumineuse. La tâche ne lui fait pas peur : elle est déjà bricoleuse. Océane, elle, ne l'est pas du tout. Mais elle est sensible à l'esprit récup' : « C'est une opportunité de créer quelque chose soi-même, avec pas grand-chose. » Elle est venue de Montréal-la-Cluse, avec la ferme intention de réaliser un coffre à livres pour sa fille, qui aura bientôt deux ans, comme celle de Philippe. « Elle en a beaucoup, il y a vraiment nécessité de les ranger ! »

La volonté d'encourager le recyclage et les circuits courts, Amandine, directrice d'école, essaye déjà de l'insuffler à ses élèves. Participer aux actions du Rep'R, c'est la même logique : contribuer au développement de l'écoresponsabilité. Elle aime créer de ses dix doigts : au fil de l'après-midi, elle va transformer la caisse à vins en élégant coffre à bonnets, écharpes et gants l'hiver, casquettes et lunettes de soleil l'été. Claire fréquente volontiers les boutiques solidaires, où chiner jouets, puzzles et jeux prisés de ses enfants. « Quand je vais à la déchetterie avec eux, je leur explique qu'on peut donner

ce qui peut être réparé. » Elle coud et bricole. Mais attention aux finitions de son futur coffre à livres : « Je rate toujours les pochoirs ! » Justine aime bien l'idée du meuble lumineux, pour mettre en valeur des plantes ou des livres. « Je ne suis pas bricoleuse, je vais essayer. »

Repartir avec des conseils

« Le but n'est pas que vous deveniez des professionnels du bricolage, mais qu'à la fin de l'après-midi, vous repartiez avec des bases, des conseils, des idées », prévient Jean-Charles, président du Rep'R (par ailleurs, initiateur, à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon où il travaille, de la récupérathèque, devenu modèle pilote pour d'autres écoles d'art, apprend-on sur le site Internet de l'association).

Première phase concrète des opérations, avec démonstration : poncer la caisse, extérieur et intérieur. « Mais avant, il faut penser à vos options : pour un chariot à roulettes, prévoir le système de fixation des roues, une cordelette ou une poignée pour le tirer. Pour une jardinière, lui mettre des pieds ou pas ? À vous d'inventer l'objet que vous allez faire. » Autour des tables

→ Jean-Charles donne les premières explications.

→ Qui veut du tissu pour le fond ? demande Marie-Laure.

→ À la recherche d'un petit accessoire.



air », collaboratif et convivial

sur lesquelles s'étaient outils et accessoires, chacun s'active et les liens se créent vite.

Aline a choisi de fines tiges carrées pour les pieds de sa jardinière. « *Il faut les couper et ébavurer* » montre Jean-Charles. Philippe demande s'il faut peindre la boîte avant de fixer les roues. Oui. Il faut mettre un fond aussi, en liège ou en alu, « *pour consolider* ». Au passage, on apprend comment bien placer l'appui de la main pour couper une surface à l'endroit voulu, sans risque de dérapier.

« *On peut aussi faire un fond en tissu* », précise Marie-Laure, en extirpant d'un carton tout un tas de coupons aux divers motifs et tons : « *Qui en a besoin ?* » Cofondatrice et chargée de développement de l'association, elle seconde Jean-Charles et participe activement à l'atelier : elle va réaliser une jardinière à offrir à une amie qui a envie de plantes aromatiques dans sa cuisine. Là, nul besoin de fond en tissu mais plutôt d'une solide et souple bâche plastique.

Un moment de partage, très convivial

Poncées de frais, les boîtes sont prêtes à prendre de belles couleurs. Démonstration : « *C'est important de bien homogénéiser la peinture*

sur le rouleau. On met la peinture d'abord au centre et on vient l'étirer sur toute la surface en faisant des allers-retours avec le rouleau, pas trop vite. Idéalement, il faut deux ou trois couches. »

Mais le temps presse ! Il faut encore laisser sécher, peindre l'intérieur, préparer les roulettes, ajuster le fil pour l'ampoule... Aline perce les trous dans le bois pour laisser filtrer la lumière qui mettra en valeur le contenu de l'étagère. Démonstration, action.

17 h, l'atelier est censé s'achever. « *C'est le premier. Il faudra peut-être ajuster l'horaire pour les prochains* », s'excuse Jean-Charles. Les agents de la Retap' sont bienveillants : « *Pas de problème, vous pouvez rester encore un peu, on ferme à 18 h.* »

Aline aura le temps de faire des serre-joints pour fixer son fil : « *Je n'aurais jamais pensé à mettre une lampe dans une étagère. Je vais la peindre en jaune paille, pour une lumière chaleureuse, et la mettre dans l'entrée.* » Marie-Laure et Océane tentent le pochoir. Attention à tapoter légèrement, pour éviter tout débordement ! La boîte à bonnets d'Amandine est presque finie. Celle à livres de Claire a ses roulettes dorées.

Justine n'aura plus qu'à mettre les accroches de son étagère.

« *N'hésitez pas à nous dire ce que vous pensez de l'atelier, ce qui va, ce qui ne va pas* » lance Jean-Charles. Avis unanime : c'est un moment de partage, très convivial, qui donne envie de créer d'autres choses. Tous reviendront certainement pour un prochain atelier, peut-être pour métamorphoser une caisse à vins en caisse pour vélo, confectionner des cosmétiques naturels, des produits ménagers maison... « *On aimerait aussi organiser des ateliers où les parents pourraient venir avec les enfants* » confie Marie-Laure. Celui-ci était ouvert aux plus de 12 ans.

En attendant, on peut soutenir l'association, en adhérant, en devenant bénévole, en faisant un don ou simplement en parlant du projet autour de soi. ● A.P.

<https://contactlerepr.wixsite.com/site>
www.facebook.com/lerepr
 tél. 06 15 55 70 13



→ On s'entraide pour la pose des roulettes.



→ Démonstration de peinture.



→ Bientôt 18 h, chacun repartira avec sa création finie ou presque.



ENFANTS HANDICAPÉS ET CENTRES DE LOISIRS : L'UFCV LANCE UN PROJET PARTENARIAL ET OUVERT À TOUS

→ *Inclusion et partenariat : les deux mots sont essentiels dans le projet Loisirs et Handicap lancé par l'UFCV de l'Ain. Visant à créer une dynamique départementale d'ouverture des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires – fédérés ou non à l'UFCV – aux enfants de 3 à 17 ans en situation de handicap physique, mental ou sensoriel, en favorisant l'échange de bonnes pratiques et l'accompagnement des structures, le projet est soutenu par le Département, la DDCS*, la Caf. Au vu de l'échange actif entre les participants à sa rencontre de présentation en novembre, il devrait fédérer les énergies et créer de nécessaires liens, dans une pertinente cohérence.*

Créer un réseau efficace entre acteurs de l'enfance, de la jeunesse et du handicap (institutions, collectivités locales, centres de loisirs, structures spécialisées, écoles, familles...) constitue justement le premier axe du projet. Un axe qui passe par la mise en relation entre structures spécialisées et accueils de loisirs, l'élaboration de projets communs...

Deuxième axe : permettre une intégration réussie et un égal accès aux accueils de loisirs, assurant une continuité éducative lors des divers temps des enfants. Certes, des centres de loisirs accueillent déjà des enfants handicapés, des initiatives existent, mais les freins restent nombreux. Divers outils peuvent être mis en place : kits d'animation, formations, malles pédagogiques, guide pratique, mise à disposition d'un service civique, actions de sensibilisation des professionnels, des bénévoles, des élus, des parents... Troisième axe : être un dispositif ressources et un relais des initiatives existantes, via entre autres une newsletter trimestrielle.

Le projet est largement sur les rails : un diagnostic départemental est en cours d'élaboration, afin d'identifier les besoins sur les territoires de l'Ain. À l'horizon 2018, sont prévus les premières journées de formation et newsletters, et le livret pédagogique à destination des équipes d'animation. ●

www.ufcv01.fr

ÊTRE ACTEUR DE SON QUARTIER, À BOURG-EN-BRESSE

→ *Animations, actions pour l'emploi, activités culturelles, sportives, chantiers d'utilité sociale... Le 15 novembre, les Burgiens étaient conviés à découvrir, à la salle des fêtes, la dynamique des initiatives qui se déroulent dans les quartiers de leur ville. Premier du genre – et un des premiers labellisés « 40 ans de la politique de la ville en France – Inventons les territoires de demain » –, l'événement organisé par les partenaires du contrat de ville a réuni près d'une trentaine d'acteurs locaux : centres sociaux, associations, organismes de formation, d'aide à la création d'entreprise, ADSEA, Atelec, CIDFF, Mission locale jeunes, Points info emploi, Unis-Cité... Au fil de l'après-midi, on pouvait s'informer, suivre une table ronde sur la culture, regarder deux films et, à l'heure de la remise de diplômes, applaudir la dizaine de jeunes décrocheurs qui se sont remobilisés via l'accompagnement d'ALPES, alliant chantier de nettoyage de la Reyssouze et formation aux savoirs de base.*

Cette première Rencontre du contrat de ville sera-t-elle renouvelée en 2018 ? Si oui, elle aurait toute sa place dans la future Maison de la culture et de la citoyenneté... ●



© Photo Club Bressan

→ La Rencontre du contrat de ville était ouverte à tout public.

ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

JRS Welcome : un accueil et une rencontre

→ Une rencontre avec JRS Welcome à Lyon a convaincu le Secours catholique de mettre en route une équipe à Bourg-en-Bresse. « *C'est un projet de citoyens choqués que des demandeurs d'asile dorment dans la rue* » explique Anne Arnaud de l'équipe de coordination. « *C'est une petite solution alternative mais on s'investit car les petits ruisseaux font les grandes rivières.* »

Créé en 2009, le projet Welcome du JRS (Service jésuite des réfugiés) connaît un développement spectaculaire depuis

2015. Présent dans 42 villes, il a permis en 2016 à 582 personnes d'être accueillies par 1 350 familles pendant quatre à six semaines. Une expérience bénévole basée sur l'hospitalité et le respect de la dignité de chacun. Si des temps communs sont prévus (petit déjeuner, un dîner par semaine...), le demandeur d'asile reste actif dans ses démarches en journée. Une fois la période terminée, une nouvelle famille prend le relais.

Le concept se veut souple pour éviter l'épuisement des familles mais structuré.

Les personnes accueillies sont connues, signalées par le Secours catholique ou Alfa3a parmi les plus isolées et vulnérables. Pendant les six à neuf mois de prise en charge, un tuteur assure le lien entre les familles et l'équipe de coordination.

Pour réussir son déploiement à Bourg-en-Bresse, il faut maintenant des volontaires pour l'accueil et le tutorat. ●

welcome.beb@jrsfrance.org

Tél. 04 74 24 2619

Semaines d'information sur la santé mentale

29^e
édition



www.semaine-sante-mentale.fr

- **Du 12 ou 19/03** Ferney-Voltaire
Porte ouverte CMP [CPA-Pédopsy]
- **12/3** Bourg (Hall pôle mère enfant)
Expo photos [CHB]
- **12/03 - 18h30** Bourg IREIS
Conférence-débat Prévention autour de la périnatalité [CPA]
- **13/03 de 12h30 à 13h30** Châtillon
Rencontre avec les partenaires médicaux et paramédicaux [CPA-Pédopsy]
- **13/03 - 14h30 à 18h** Ateliers avec la PMI : Le Portage et Les Émotions » [CPA - Pédopsy]
- **13/03 à 18h30** Bourg ADAPA
Conférence d'une sophrologue : Comment aider nos enfants de façon plus positive [Pèse Plume]
- **13/03, 19h30**, Hauteville (Salle des fêtes) Cabaret-café : Être parents, mieux vaut en rire [Collectif Diversité]
- **14/03 - 14h30** CPA - Espace des usagers Réflexion sur la parentalité : Quand on est parent malade [CPA Service social]
- **14/03 - 16h à 19h** Bourg Soirée jeux ados/parents [Maison des adolescents]
- **14/03 - 18h à 20h** Oyonnax Soirée thématique : Être parents en situation de handicap [ADAPEI]
- **15/03 - 17h30** Ambérieu MJC (à confirmer) Ciné-débat proposé par le CMP Ambérieu [CPA - Pédopsy]
- **15/03 - 17h à 19h** IREIS
Présentation des activités proposées en lien avec la parentalité + conférence [PRADO]
- **15/03 à 18h30** Bourg (ADEA)
Conférence : L'impact des secrets de famille... Choisir de guérir nos blessures du passé, c'est éviter à nos enfants et aux générations suivantes d'avoir à les porter [Pèse Plume]
- **16/03, 10h à 18h** Sur site Porte ouverte [Jeunes Pousses]

- **17/03 - 9h à 12h** Oyonnax
Présentation du LAEP et atelier de portage de bébés et enfants [Asso Libre Pas'sage, Oyonnax]
- **17/03 - 14h30 à 17h** Montrevel (Médiathèque) Lectures et témoignages et débat avec intervenant psychiatre [GEM Montrevel]
- **17/03 - 10h30** Bourg (Médiathèque Césaire) **11h** Bourg (Médiathèque Vailland) Bébé bouquine [Réseau de Lecture Publique]
- **19/03 - 18h** Bourg - salle à définir Réalisation d'une vidéo + table ronde : Parentalité [Vivre-en-Ville 01]
- **19/03** Bourg Porte ouverte CMP [CPA - Pédopsy]

- **Du 19 au 23/03** Cinéma Le Club à Nantua : Présentation d'un film sur les bébés et la parentalité [Asso Libre Pas'sage, Oyonnax]
- **20/03, 19h**, Collège d'Hauteville : La famille dans tous ses éclats [Collectif Diversité]
- **20/03 à partir de 18h30** Bourg ADEA - Salle Jouvant Débat : Accompagner son parent vieillissant, inversion du rôle parent/enfant ? [ADAPA / ADAG 01]
- **20/03 à 19h** Saint-André-de-Corcy : Du mieux-être au mieux agir pour soi et ses proches [Pèse Plume]
- **20/03** Oyonnax : Échanges sur les écrans et les enfants [CPA - Pédopsy]

- **21 /03 - 9h30 à 12h** Bourg Demi-journée avec la Ludothèque [CPA Espace des usagers]
- **21/03 après-midi** Bourg Diffusion d'un micro-trottoir et table ronde [ADEA]
- **21/03, 14 h à 17 h** Bourg Table ronde : Être parents ici et aujourd'hui [ADEA]
- **21/03** Bourg (Médiathèque Vailland) RDV Contes : Les fruits de la vie [Réseau de Lecture Publique]
- **21/03** Bourg (Médiathèque Césaire) Petit pupitre à histoire [Réseau de Lecture Publique de Bourg]
- **21/03 à 18h30** Ambérieu (Hôpital privé) Débat autour de l'approche familiale de la gestion du poids de l'enfant [Pèse Plume]
- **21/03, 18h30**, Bourg (Médiathèque Césaire) Rencontre/débat : Relations Parents – ados : un défi quotidien, par Christine Cannard, docteur en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, [Réseau de Lecture Publique de Bourg]
- **22/03** Nantua Ciné-débat : Prévention autour de la périnatalité [CPA CSMP]
- **22/03 - 18h30 à 20h** Fédération ADMR à Viriat Café-parents : Être un parent bien [ADMR 01 - asso TISF]
- **23/03 après midi** Bourg Locaux de l'ITEP Co-éducation [ITEP Les Alaniers]
- **23/3 soirée de clôture à 19 h :** Bourg - Grenette Ciné-débat : Simon et Théodore [CPA - Culture Nomad]
- **28/03 à 18h30**, La Ferme à Saint-Denis-lès-Bourg Débat autour du thème Santé et équilibre alimentaire... pour bien se nourrir, se retrouver dans la jungle d'information des étiquettes alimentaires [Pèse Plume]
- **Toute la durée** Bourg Diffusion de flyers d'information [CPA - IFSI]

ADAPA / ADAG 01 . ADAPEI . ADEA . ADMR 01 asso TISF . Asso Libre Pas'sage Oyonnax . CHB . CG01 . Collectif Diversité . CPA . GEM Montrevel . ITEP Les Alaniers . jeunes Pousses . Maison des adolescents . Pèse Plume . PRADO . Réseau de lecture publique de Bourg-en-Bresse . Vivre en Ville 01

Semaines du Cinéma étranger 2018

IMAGES D'AILLEURS

Vendredi 19 janvier à 19 heures

Le Vox rue Paul-Pioda à Bourg-en-Bresse

NERUDA
Pablo LARRAIN
ASCLAE

Mardi 23 janvier à 19 heures

Salle André Chanel à Viriat

THARLO LE BERGER TIBÉTAIN
Pema TSEDEN
Ain'Pacte (film tibétain)

Mardi 30 janvier à 19 heures

Le Vox rue Paul-Pioda à Bourg-en-Bresse

FRONTERAS
Mikel RUEDA
Centre culturel espagnol

Judi 1^{er} février à 19 heures

Le Vox rue Paul-Pioda à Bourg-en-Bresse

BIENVENUE à MARLY GOMONT
Julien RAMBALDI
ASIR

Dimanche 4 février à 15 heures

Le Vox rue Paul-Pioda à Bourg-en-Bresse

ALI BABA VE 7 CÜCELER
Cem YILMAZ
Association des parents d'élèves turcs

Mardi 6 février à 19 heures

Le Vox rue Paul-Pioda à Bourg-en-Bresse

HOME SWEET HOME
Faton BAJRAKTARI
Association ILIRIA (Albanie/Kosovo)

Vendredi 9 février à 19 heures

Salle des fêtes de Tossiat

LA GRANDE VILLA
Latif LAHLOU
Association Délices et Bonte (Maroc)

Vendredi 16 février à 18h 30

Salle du foyer de Saint-Denis-lès-Bourg (derrière la mairie)

MY SWEET PEPPER LAND
Hiner SALEEM
Association Madiane (Irak)

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

REPAS DE CLÔTURE

INFOS ET RÉSERVATIONS REPAS :

contact.ainpacte@gmail.com – Tél 73 29 76 96 ou 07 81 10 56 41